

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 29, 2024

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 9:01 a.m. [ET], and in camera, to study matters relating to transport and communications generally; and study the impacts of climate change on critical infrastructure in the transportation and communications sectors and the consequential impacts on their interdependencies.

Senator Leo Housakos (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, this morning we continue our study of local and regional services provided by CBC/Radio-Canada.

[*Translation*]

To that end, the committee welcomes officials from the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission.

[*English*]

We have with us Scott Shortliffe, Executive Director, Broadcasting, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission and Michael Craig, Director, Audio-visual Programming and Distribution, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission.

Welcome. Thank you for joining us.

I will have my colleagues briefly introduce themselves.

Senator Simons: Paula Simons, Alberta, from Treaty 6 territory.

Senator Cuzner: Rodger Cuzner, from Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Gignac: Clément Gignac from Kennebec, Quebec.

[*English*]

Senator Downe: Percy Downe, Prince Edward Island.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: Julie Miville-Dechêne, Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 29 octobre 2024

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 9 h 1 (HE), pour étudier toute question concernant les transports et les communications en général et, à huis clos, pour étudier l'incidence des changements climatiques sur les infrastructures essentielles dans les secteurs des transports et des communications et les répercussions corrélatives sur leurs interdépendances.

Le sénateur Leo Housakos (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, nous poursuivons ce matin notre étude des services locaux et régionaux offerts par CBC/Radio-Canada.

[*Français*]

À cet égard, le comité accueille des fonctionnaires du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

[*Traduction*]

Nous accueillons Scott Shortliffe, directeur exécutif, Radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, et Michael Craig, directeur, Programmation et distribution audiovisuelle, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Bienvenue. Merci de vous être joints à nous.

Je vais demander à mes collègues de se présenter brièvement.

La sénatrice Simons : Paula Simons, de l'Alberta, du territoire du Traité n^o 6.

Le sénateur Cuzner : Rodger Cuzner, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

Le sénateur Gignac : Clément Gignac, de Kennebec, au Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Downe : Percy Downe, de l'Île-du-Prince-Édouard.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Julie Miville-Dechêne, du Québec.

[English]

Senator Dasko: Donna Dasko, Ontario.

Senator Muggli: Tracy Muggli, Treaty 6, Saskatchewan.

The Chair: Thank you.

Our guest, Mr. Shortliffe, will have five minutes for opening remarks and then we will turn it over to questions from honourable senators. You have the floor, Mr. Shortliffe.

Scott Shortliffe, Executive Director, Broadcasting, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission: Good morning and thank you for inviting us to appear before your committee.

Before I begin, I would like to thank the Algonquin Anishinaabeg people for having me here as a guest on their unceded, unsurrendered territory. I would also like to thank the Anishinaabeg people for being stewards of the land and waters in this area since time immemorial.

As you noted I am joined by Michael Craig.

[Translation]

As you know, the CRTC is an independent quasi-judicial tribunal that regulates the Canadian communications sector in the public interest. The CRTC holds public consultations on telecommunications and broadcasting matters and makes decisions based on the public record.

On the broadcasting side, we are implementing the Online Streaming Act and modernizing Canada's broadcasting framework. This is in addition to ongoing work we are doing in broadcasting, which includes issuing licences and determining the conditions of service under which broadcasters are allowed to operate in Canada. One of those broadcasters, of course, is the Canadian Broadcasting Corporation, or CBC/Radio-Canada, whose programming is the subject of today's meeting.

For our part, the CRTC imposes requirements that help CBC/Radio-Canada meet its mandate in both official languages, across all its services. The CRTC renewed CBC/Radio-Canada's broadcasting licence in July 2022 and modified some of its requirements.

[English]

The Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, or CRTC, imposed enhanced reporting requirements on CBC/Radio-Canada to allow stakeholders to assess its performance in meeting its mandate, in particular, for

[Traduction]

La sénatrice Dasko : Donna Dasko, de l'Ontario.

La sénatrice Muggli : Tracy Muggli, du Traité n^o 6, de la Saskatchewan.

Le président : Merci.

Notre invité, M. Shortliffe, disposera de cinq minutes pour ses remarques préliminaires, puis nous passerons aux questions des sénateurs. Vous avez la parole, Monsieur Shortliffe.

Scott Shortliffe, directeur exécutif, Radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes : Bonjour et merci de nous avoir invités à comparaître devant votre comité.

Avant de commencer, j'aimerais remercier le peuple algonquin anishinabe de m'accueillir ici en tant qu'invité sur son territoire non cédé et non rétrocédé. J'aimerais également remercier le peuple anishinabe d'être le gardien de la terre et des eaux de cette région depuis des temps immémoriaux.

Comme vous l'avez remarqué, je suis accompagné de Michael Craig.

[Français]

Comme vous le savez, le CRTC est un tribunal quasi judiciaire indépendant qui réglemente le secteur canadien des communications dans l'intérêt public. Le CRTC tient des audiences publiques sur des enjeux de télécommunication et de radiodiffusion et prend des décisions fondées sur le dossier public.

Sur le plan de la radiodiffusion, nous mettons en œuvre la Loi sur la diffusion continue en ligne et nous modernisons le cadre de radiodiffusion du Canada. Cela s'ajoute au travail sans relâche que nous faisons dans le domaine de la radiodiffusion, qui comprend l'attribution de licences et la détermination des conditions de service selon lesquelles les radiodiffuseurs peuvent exercer leurs activités au Canada. Un de ces radiodiffuseurs, bien sûr, est la Société Radio-Canada, ou CBC/Radio-Canada, dont la programmation fait l'objet de la réunion d'aujourd'hui.

De son côté, le CRTC impose des exigences qui aident CBC/Radio-Canada à remplir son mandat dans les deux langues officielles pour tous ses services. Le CRTC a renouvelé la licence de radiodiffusion de CBC/Radio-Canada en juillet 2022 et a changé certaines de ces exigences.

[Traduction]

Le CRTC a imposé des exigences améliorées en matière de rapports à la CBC/Radio-Canada pour permettre aux parties prenantes d'évaluer son rendement à l'égard de son mandat, tout particulièrement pour les peuples autochtones, les personnes

Indigenous people, racialized persons, the 2SLGBTQIA+ community and others. At the same time, the CRTC removed some requirements where CBC/Radio-Canada had routinely exceeded those requirements, such as those on independent production. To ensure compliance, we receive detailed annual records from CBC/Radio-Canada on different aspects of its license in addition to other reporting requirements.

In September 2022, the Governor-in-Council directed the CRTC to reconsider certain aspects of the CBC/Radio-Canada license conditions. This was after petitions were filed by stakeholders raising concerns about some of those conditions. Specifically, the Governor-in-Council asked how the CRTC would ensure that CBC/Radio-Canada would continue to make a significant contribution to local news, children's programming, original French-language programming and independent programming.

Following the referral, Parliament passed the Online Streaming Act. We're currently reviewing those elements of the license touched on by the reconsideration while also examining how the Online Streaming Act can help us ensure that those elements are addressed and continuing to monitor CBC/Radio-Canada activities through its annual reporting. Currently, these activities meet or exceed the CBC/Radio-Canada requirements.

[*Translation*]

While the review process is ongoing, let me assure the committee that the CRTC prioritizes the issues connected to CBC programming that you are studying, especially the availability of local and regional radio, television and online services. The availability of local content is a key priority of our work in implementing the Online Streaming Act. The changes that are needed to the broadcasting framework are substantial and complex. There are many interconnected issues to be addressed. That's why we are consulting widely while also moving quickly.

In June, we released a major decision that will require online streaming services to make a base contribution to Canadian broadcasting. That funding will go to funds that have a proven track record of successfully supporting regional and local news, independent and emerging artists, and other areas of immediate need.

[*English*]

Additionally, we'll soon be launching public consultations on issues of importance to Canadians, such as providing more flexibility to traditional radio broadcasters by updating regulatory requirements and updating the definition of Canadian content for the audiovisual sector. We'll have proceedings considering relationships between small, medium and large

racisées et celles de la communauté 2ELGBTQIA+ et bien d'autres. Parallèlement, le CRTC a retiré certaines exigences que CBC/Radio-Canada a surpassées régulièrement, comme la production indépendante. Afin d'assurer la conformité, nous recevons des rapports annuels détaillés de CBC/Radio-Canada sur différents aspects de ses licences, en plus d'autres exigences en matière de production de rapports.

En septembre 2022, le gouverneur en conseil a ordonné au CRTC de réexaminer certains aspects des conditions de licence de CBC/Radio-Canada après des requêtes de parties prenantes qui ont soulevé des préoccupations au sujet de certaines conditions. Plus précisément, le gouverneur en conseil a demandé de quelle façon le CRTC allait s'assurer que CBC/Radio-Canada continuerait à contribuer significativement aux nouvelles locales, à la programmation pour les enfants, à la programmation originale en français et à la programmation indépendante.

À la suite du renvoi, le Parlement a adopté la Loi sur la diffusion continue en ligne. Nous examinons actuellement ces éléments de la licence touchés par le réexamen, tout en déterminant comment la Loi sur la diffusion continue en ligne peut aider à nous assurer que ces éléments sont abordés. Nous continuons de surveiller les activités de CBC/Radio-Canada au moyen de ses rapports annuels. À l'heure actuelle, ces activités respectent ou dépassent les exigences.

[*Français*]

Bien que le processus d'examen soit en cours, permettez-moi d'assurer au comité que le CRTC priorise les questions liées à la programmation de CBC/Radio-Canada qui sont à l'étude, particulièrement l'accès aux services de radio et de télévision locales et régionales, ainsi que les services en ligne. L'accès au contenu local est une priorité importante de notre travail de mise en œuvre de la Loi sur la diffusion continue en ligne. Ces changements nécessaires au cadre de radiodiffusion sont importants et complexes. De nombreuses questions interreliées doivent être abordées. C'est pourquoi nous tenons de vastes consultations tout en agissant rapidement.

En juin, nous avons publié une décision importante qui exige que les services de diffusion continue en ligne fassent une contribution de base au système de radiodiffusion canadien. Ce financement sera affecté à des fonds éprouvés pour appuyer les nouvelles régionales et locales, les artistes indépendants et émergents et d'autres secteurs qui ont des besoins immédiats.

[*Traduction*]

De plus, nous tiendrons bientôt des consultations publiques sur des questions d'importance pour les Canadiens telles que la mise à jour des exigences réglementaires pour donner plus de latitude aux radiodiffuseurs traditionnels et la mise à jour de la définition de contenu canadien pour le secteur audiovisuel. Nous tiendrons également des audiences sur les relations entre les petits, moyens

players in the traditional broadcasting system, including online streaming companies, as well as looking at radio and audio streaming Canada, including how to define audio content and support Canadian music.

[*Translation*]

We look forward to hearing from Canadians on these issues. We have also prioritized our work around the Online News Act, noting that it will provide help to news organizations across Canada, including CBC/Radio-Canada.

[*English*]

In fact, just yesterday, we issued a decision on Google's exemption request, clearing the way for it to provide funding to the Canadian Journalism Collective to be distributed to Canadian news organizations.

Thank you again for the opportunity to appear today. The CBC is focused on what Canadians need from their broadcasters and the broadcasting system. I would be pleased to take your questions.

The Chair: Thank you very much.

Senator Simons: I will let Senator Miville-Dechêne, and then I will ask the second if that is all right.

Senator Miville-Dechêne: Why not?

Senator Simons: Because you are the deputy chair and I'm . . .

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: Thank you, that's kind of you.

The committee is interested generally in Radio-Canada's local and regional mandate, which you spoke a bit about. You said that CBC/Radio-Canada had exceeded requirements, and that seems to me to be very positive. However, on the ground, we have to observe that outside urban areas in Quebec, there are fewer local news programs and less presence on the ground outside Montreal. I am thinking, in particular, of Acadie and the Maritime provinces, which all have to make do with a program produced in Moncton. In fact, Radio-Canada is reducing its footprint and its presence outside the cities.

Are you paying attention to this? Will you be making any comments and requests in this regard? I am aware that on this point, the mandate states that Radio-Canada has to work within its resources. I am aware of the mandate, which is vague on this

et grands joueurs du système de radiodiffusion traditionnel, y compris les entreprises de diffusion continue en ligne. Nous nous pencherons également sur la diffusion continue radio et audio en ligne au Canada, notamment sur la définition de contenu audio et sur le soutien à apporter à la musique canadienne.

[*Français*]

Nous sommes impatients de connaître le point de vue de la population canadienne sur ces enjeux. Nous avons également priorisé notre travail sur la Loi sur les nouvelles en ligne, en soulignant que cette dernière aidera les organes de presse partout au Canada, y compris CBC/Radio-Canada.

[*Traduction*]

En fait, nous avons rendu hier notre décision sur la demande d'exemption de Google, qui pourra ainsi fournir au Collectif Canadien de Journalisme du financement que le collectif remettra ensuite aux médias d'information canadiens.

Merci encore de me donner l'occasion de témoigner aujourd'hui. CBC/Radio-Canada est résolue à répondre aux attentes des Canadiens à l'égard des radiodiffuseurs et du système de radiodiffusion. Je suis prêt à répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup.

La sénatrice Simons : Je vais laisser la sénatrice Miville-Dechêne poser ses questions. Je vais poser les miennes ensuite, si cela vous convient.

La sénatrice Miville-Dechêne : Pourquoi?

La sénatrice Simons : Vous êtes la vice-présidente...

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci, c'est gentil.

Ce comité s'intéresse en général au mandat local et régional de Radio-Canada, dont vous avez peu parlé. Vous avez dit que CBC/Radio-Canada avait dépassé les demandes, ce qui me semble très positif. Toutefois, sur le terrain, on ne peut faire autrement que de remarquer qu'en région, au Québec, il y a moins de bulletins locaux et de présence sur le terrain à l'extérieur de Montréal. Je pense en particulier à l'Acadie et aux provinces maritimes, qui doivent toutes se rabattre sur un bulletin produit à Moncton. En fait, Radio-Canada diminue son empreinte et sa présence en région.

Prenez-vous note de cette réalité? Formulez-vous des remarques et des demandes à ce sujet? Je suis consciente que le mandat, sur ce point, précise que Radio-Canada doit travailler selon ses moyens. Je suis consciente du mandat, qui est vague à

point. You are really the CRTC, however. What are you saying and doing in this regard for francophones?

Mr. Shortliffe: Thank you for the question, which is an important one. I have to say that the licences that exist at present do require a certain number of hours of local programming.

There are not many details about the licence requirements relating to local programming. CBC/Radio-Canada exceeds the number of hours, but it is all a question of quality and content.

Senator Miville-Dechêne: And place.

Mr. Shortliffe: And place, yes.

Senator Miville-Dechêne: When a news program is broadcast from Quebec City for Rimouski and Matane, it is not exactly regional.

Mr. Shortliffe: You're right. We have heard things said about these issues and it is important to us. The licences exist, but we know they have to change because of the Online News Act. Our intention is to start renewing all licences for Canadian actors, which includes CBC/Radio-Canada, before the end of 2025. We would be able to raise the issue at that time, not just as to the number of hours, which was the CRTC's decision in 2022, but possibly as to the issues relating to certain specific localities.

How can we put it? There is a role for the CBC/Radio-Canada boards of directors and we are making efforts. At the same time, there are major concerns regarding the need to have more local information, not just because it is important to CBC/Radio-Canada's mandate, but because there has been a decline in local newspapers and radio stations. It is reasonable to ask ourselves whether the role of the public broadcaster is to ensure that there is more content. I am certain that this is a question to ask ourselves in the future.

Senator Miville-Dechêne: You are talking about the end of 2025; you say you are going to look at this. However, I am thinking of all the francophones west of Quebec; there are communities for which Radio-Canada is the only place where French is spoken. There are stations that are too small and are fighting for their survival. It seems to me that there is a degree of urgency: If we want francophones to survive across Canada, they actually have to exist somewhere.

Mr. Shortliffe: It's a good question. We are making an effort to provide more support for francophone communities, not just in relation to CBC/Radio-Canada, but also for other stations. I do note your concern. I can say that this is a priority. It is included in the Online News Act and plays a large part in our planning.

ce point. Cependant, vous êtes quand même le CRTC. Que dites-vous et que faites-vous à ce sujet pour les francophones?

M. Shortliffe : Merci pour la question. C'est une question importante. Je dois dire que les licences qui existent actuellement exigent un certain nombre d'heures de programmation locale.

Il n'y a pas beaucoup de détails sur les exigences des licences relatives à la programmation locale. CBC/Radio-Canada excède le nombre d'heures, mais tout est une question de qualité et de richesse.

La sénatrice Miville-Dechêne : Et du lieu.

M. Shortliffe : Et du lieu, oui.

La sénatrice Miville-Dechêne : Quand on fait un bulletin de nouvelles à partir de Québec pour Rimouski et Matane, ce n'est pas tout à fait régional.

M. Shortliffe : Vous avez raison. Nous avons entendu parler de ces enjeux et c'est important pour nous. Les licences existent, mais nous savons qu'elles doivent changer en raison de la Loi sur les nouvelles en ligne. C'est notre intention, avant la fin de 2025, de commencer à renouveler toutes les licences pour les joueurs canadiens, ce qui inclut CBC/Radio-Canada. À ce moment-là, nous pourrions soulever la question, pas seulement sur le nombre d'heures, qui était la décision du CRTC en 2022, mais peut-être sur les questions liées à certaines localités spécifiques.

Comment dire? Il y a un rôle pour les conseils d'administration de CBC/Radio-Canada et nous faisons des efforts. En même temps, il y a de grandes préoccupations quant au besoin d'avoir plus d'informations locales, pas seulement parce que c'est important pour le mandat de CBC/Radio-Canada, mais parce qu'il y a une diminution des journaux locaux et des radios locales. Il est raisonnable de se demander ceci : est-ce le rôle du diffuseur public de s'assurer qu'il y ait plus de contenu? Je suis certain que c'est une question à se poser pour nous à l'avenir.

La sénatrice Miville-Dechêne : Vous parlez de la fin de 2025; vous dites que vous allez examiner cela. Cependant, je pense à tous les francophones qui sont à l'ouest du Québec; il y a des communautés pour qui Radio-Canada, c'est le seul endroit où l'on parle français. Il y a des stations qui sont trop petites et qui se battent pour leur survie. Il me semble qu'il y a une certaine urgence : si on veut que les francophones survivent à travers le Canada, encore faut-il qu'ils se retrouvent quelque part.

M. Shortliffe : C'est une bonne question. Nous faisons un effort pour assurer plus de soutien pour les communautés francophones, pas seulement en ce qui a trait à CBC/Radio-Canada, mais aussi pour d'autres stations. Je prends note de votre préoccupation. Je peux dire qu'il s'agit d'une priorité. Cela

There are a lot of things that need doing, however. This is one priority, but there are others.

[English]

Senator Simons: I have to tell you, Mr. Shortliffe, this is a matter of some passion for me. I wrote my master's thesis back at the dawn of time about the CBC, its mandate and regional responsibilities. I worked for six years as a producer at the CBC before moving on.

Over the course of my career in journalism, I watched as CBC local programming diminished and diminished and diminished, not just on the news side, but also on the side of music production, theatre production and documentary production as regional positions collapsed and regionally produced shows were cancelled.

I want to follow up on Senator Miville-Dechéne's question. What are your metrics to say that they were exceeding their responsibilities to do regional programming?

Mr. Shortliffe: Under their licence conditions, they have to do a certain number of hours of regional programming. What we did in the last licence was to relax their conditions for major metropolitan areas, because they were always routinely exceeding those.

Senator Simons: Really? On what basis are you saying they have routinely exceeded in places like Edmonton, Calgary or Winnipeg?

Mr. Shortliffe: Based on their hours of local programming.

Senator Simons: Again, what were the metrics? How many hours were they supposed to produce? That is what I was trying to figure out.

Mr. Shortliffe: Yes, before, the licence condition was that they had an expectation to produce 14 hours —

Senator Simons: Fourteen hours in what period?

Mr. Shortliffe: Fourteen hours a week of local programming.

Senator Simons: And that is all together — radio, television, French and English?

Mr. Shortliffe: No, I'm speaking specifically of television.

figure dans la Loi sur les nouvelles en ligne et c'est une grande partie de notre planification. Cependant, il y a beaucoup de choses à faire. C'est une priorité, mais il y en a d'autres.

[Traduction]

La sénatrice Simons : Je dois vous dire, monsieur Shortliffe, que le sujet me passionne. Ma thèse de maîtrise, qui remonte à la nuit des temps, portait sur CBC, son mandat et ses responsabilités dans les régions. J'ai travaillé six ans comme productrice à CBC.

Au cours de ma carrière dans le journalisme, j'ai vu la programmation locale de CBC rétrécir comme peau de chagrin, non pas seulement dans la division de l'information, mais aussi du côté de la production musicale, théâtrale et documentaire. Des postes régionaux ont été supprimés et les émissions produites en région ont disparu des ondes.

Je poursuis dans la foulée de la question de la sénatrice Miville-Dechéne. Quels outils de mesure avez-vous employés pour conclure que CBC/Radio-Canada va au-delà de ses responsabilités liées à la programmation régionale?

M. Shortliffe : Les conditions des licences prévoient un nombre minimal d'heures de programmation régionale. Dans la dernière licence de radiodiffusion, nous avons assoupli les conditions applicables à la programmation dans les grandes régions métropolitaines parce que les exigences ont toujours été dépassées à ces endroits.

La sénatrice Simons : En êtes-vous certain? Sur quoi vous fondez-vous pour dire que les exigences ont été dépassées à des endroits comme Edmonton, Calgary ou Winnipeg?

M. Shortliffe : Je me fonde sur le nombre d'heures de leur programmation locale.

La sénatrice Simons : Encore une fois, comment avez-vous mesuré le nombre d'heures? Combien d'heures devaient-ils produire? C'est ce que j'essaie de comprendre.

M. Shortliffe : Les conditions de licence précédentes prévoyaient qu'il fallait produire 14 heures...

La sénatrice Simons : Sur quelle période devaient-ils produire 14 heures?

M. Shortliffe : Ils devaient produire 14 heures de programmation locale par semaine.

La sénatrice Simons : Ce nombre d'heures englobe-t-il l'ensemble des secteurs — radio, télévision, réseaux français et anglais?

M. Shortliffe : Non. Le nombre d'heures s'applique seulement à la télévision.

Senator Simons: I'm not talking about television. I'm talking about radio.

Mr. Shortliffe: On radio?

Do you happen to have the numbers handy?

I can get you the numbers.

Senator Simons: I'm curious to know if those numbers have diminished over the last 20 or 30 years. To say they are exceeding their targets without telling me what their targets are is not helpful.

When you relaxed the standards, were they only relaxed for television, or were they relaxed for radio as well?

Mr. Shortliffe: They were only relaxed for television and only for major metropolitan areas.

Senator Simons: What happened as a result?

Mr. Shortliffe: In major metropolitan areas, where the expectations were relaxed, it was that they would produce 14 hours of local programming a week. Their standards are between 14 hours and 45 minutes and 16 hours.

Senator Simons: That is 14 hours of all local television: News, current affairs, feature programming?

Mr. Shortliffe: Yes.

Senator Simons: Fourteen hours is not a lot of hours.

Mr. Shortliffe: It was the standard that existed.

Senator Simons: It is two hours a day.

Mr. Shortliffe: It was the standard that existed for the previous ten years, so we did not —

Senator Simons: What was the standard before that?

Mr. Shortliffe: I am sorry. I would need to research that.

Senator Simons: That is what we need to know. It is critical to me to understand what the standards are for radio, because television, to me — in part, because I spent six years as a radio producer — it was local radio that recorded the symphony concerts and recorded the folk festivals and recorded the plays of the Edmonton International Fringe Festival or the Saskatoon Fringe Festival for broadcast, and that is what has evaporated.

I would be curious to see the radio numbers.

La sénatrice Simons : Je ne parle pas de la télévision. Je parle de la radio.

M. Shortliffe : Vous parlez de la radio?

Avez-vous les chiffres sous les yeux?

Je peux vous faire parvenir les chiffres.

La sénatrice Simons : J'aimerais savoir si ces chiffres ont diminué au cours des 20 ou 30 dernières années. Même si vous me dites qu'ils dépassent leurs cibles, si vous ne me dites pas quelles sont les cibles, je ne suis pas plus avancée.

Lorsque vous avez assoupli les normes, l'avez-vous seulement fait pour la télévision, ou également pour la radio?

M. Shortliffe : Les normes ont été assouplies uniquement pour la télévision dans les grands centres métropolitains.

La sénatrice Simons : Par quoi cet assouplissement s'est-il soldé?

M. Shortliffe : Dans les grands centres métropolitains, où les attentes ont été réduites à 14 heures de production locale par semaine, les normes se chiffrent entre 14 heures 45 minutes et 16 heures.

La sénatrice Simons : Ces 14 heures sont-elles consacrées à la télévision locale qui diffuse de l'information, des affaires publiques et des émissions?

M. Shortliffe : Oui.

La sénatrice Simons : Quatorze heures, ce n'est pas beaucoup.

M. Shortliffe : C'est la norme qui avait été fixée.

La sénatrice Simons : C'est deux heures par jour.

M. Shortliffe : C'était la norme en vigueur pendant les 10 dernières années. Nous n'avons pas...

La sénatrice Simons : Quelle était la norme auparavant?

M. Shortliffe : Je suis désolé. Il va falloir que je fasse des recherches pour répondre à cette question.

La sénatrice Simons : Ce sont ces chiffres-là qu'il faut connaître. Je trouve crucial de comprendre quelles sont les normes pour la radio parce que la télévision, pour moi, en raison entre autres de mon passé de productrice à la radio pendant six ans... C'était la radio locale qui enregistrait et diffusait les concerts de l'orchestre symphonique, les festivals de musique folk et les pièces de théâtre du festival international Fringe d'Edmonton et du festival Fringe de Saskatoon. Toute cette programmation s'est évaporée.

J'aimerais bien voir les chiffres sur la radio.

Mr. Shortliffe: May I ask you a question?

Senator Simons: Sure. That is only fair.

Mr. Shortliffe: It is an honest question, because I want to fully understand your concern. Also based on Senator Miville-Dechêne's comments, there are two parts. If I understand, you are not just concerned about the number of hours; you are concerned about what is done with those hours?

Senator Simons: Yes.

Mr. Shortliffe: And whether their reporters are covering things that are outside, say, the core. You spoke to that.

Senator Simons: These are not reporters.

To be blunt, we're talking about everything. There was a time when Tommy Banks — who went on to a career in the Senate — was the host of a local CBC music show produced in Edmonton. Those days are gone.

There was a time when Edmonton produced *The Irrelevant Show*, which was one of the top comedy sketch shows on CBC. Then that show got cancelled, and everything is consolidated — English language programming — in Toronto.

Just filling the time with current affairs and lightweight programming is not the same as doing major production that builds new talent and feeds the network. Numbers like that would be important.

I want to ask you my question before my time runs out.

You mentioned that just yesterday you had approved Google's exemption from what we know fondly here in this committee as Bill C-18.

Mr. Shortliffe: Yes.

Senator Simons: Can you tell us, where Google has chosen a collective of small independents to handle the money and to disperse the funds, how much money are you expecting will come to the CBC regionally under the terms of what we know as Bill C-18 under this model?

Mr. Shortliffe: I'm not sure how much will go to it regionally. It was capped at \$7 million for CBC/Radio-Canada in the regulations that the government passed. It is then meant to be distributed based on the number of full-time equivalents.

M. Shortliffe : Me permettez-vous de vous poser une question?

La sénatrice Simons : Oui. Bien sûr.

M. Shortliffe : Je vous pose cette question de bonne foi. Je veux m'assurer de bien comprendre vos préoccupations. Selon les commentaires de la sénatrice Miville-Dechêne, il y a en fait deux choses qui vous préoccupent. Il y a, d'une part, le nombre d'heures de programmation, et d'autre part, le contenu de la programmation en question.

La sénatrice Simons : C'est exact.

M. Shortliffe : Vous voulez vous assurer que les journalistes font des reportages à l'extérieur des grands centres. Vous avez parlé de cet enjeu tout à l'heure.

La sénatrice Simons : Je ne parlais pas des journalistes.

À vrai dire, nos préoccupations sont plus vastes. Il fut un temps où Tommy Banks — qui est devenu sénateur par la suite — animait une émission consacrée à la musique produite par la chaîne locale de CBC à Edmonton. Cette époque est révolue.

Jadis, Edmonton produisait *The Irrelevant Show*, une des émissions à sketches les plus écoutées à CBC. Cette émission a disparu des ondes et toute la programmation anglaise a été consolidée à Toronto.

En remplissant les cases horaires avec des émissions d'affaires publiques et des émissions à contenu léger, nous sommes loin des grandes productions qui font connaître de nouveaux talents et qui alimentent le réseau. Ce serait important d'obtenir des chiffres.

Je vais vous poser ma question avant que mon temps ne soit écoulé.

Vous avez dit que vous aviez approuvé hier l'exemption de Google d'une mesure que nous connaissons sur le bout des doigts au comité. Je veux parler du projet de loi C-18.

M. Shortliffe : Oui.

La sénatrice Simons : Google a choisi un collectif de petits médias indépendants qui sera chargé de la répartition des fonds. Pourriez-vous me dire le montant des sommes que le collectif versera aux stations régionales de CBC/Radio-Canada conformément au modèle établi dans le projet de loi C-18?

M. Shortliffe : Je ne sais pas exactement combien d'argent sera versé aux régions. Un plafond de 7 millions a été fixé pour CBC/Radio-Canada dans les règlements pris par le gouvernement. Les sommes seront affectées en fonction du nombre d'équivalents temps plein.

I would have to talk to the Canadian Journalism Collective, or CJC, because they are administering that. We are not administering it directly.

When CBC makes its application to the CJC, they would then be responsible for how much goes regionally and how much is kept locally.

Senator Simons: We met with officials from Canadian Heritage last week. They were adamant that it would be inappropriate for the government to give any direction to the CBC about where they should spend their funds. They said that CBC/Radio-Canada, their independence needs to be protected.

Does the CRTC have any power to direct where that funding goes —

Mr. Shortliffe: No, not under Bill C-18. The regs make it very clear that our role is to approve, or not, the exemption request, but we cannot then direct the Canadian Journalism Collective on how it directs the money or the organizations that receive the money under the bill.

Senator Simons: Can the CJC have its own criteria? When we debated Bill C-18, my goodness, we put in all kinds of amendments at this committee to make sure that enough money went to Indigenous, enough money went to racialized and Black and enough money went to francophone and to local.

Will the collective have any power to say, okay, we'll give \$7 million to the CBC, but you cannot use it to keep the lights on in the big blue building; you have to use it for French francophone production in *Acadie*, or in Edmonton for that matter?

Mr. Shortliffe: My understanding is that under the regs that the government passed, no, we cannot direct that and the CJC cannot. It has to use formula presented to divide up the money. It is then up to the organizations who receive the money to direct the money.

Senator Simons: So all of those amendments —

The Chair: Thank you, Senator Simons. Pass the baton to Senator Downe.

Senator Downe: At the beginning of the pandemic in March 2020, CBC cancelled the local “CBC Compass” show in Prince Edward Island, the only locally produced TV news show in the province. That was in direct violation of their broadcasting licence. The CRTC had set conditions. They had minimum hours of local programming. Secondly, they had to have public consultation if they were changing the hours they were on-air.

Il faudrait que je parle au Collectif canadien de journalisme, ou CCJ, qui administre les fonds. Le CRTC ne les administre pas directement.

Une fois que CBC/Radio-Canada aura fait sa demande au CCJ, ce sera à elle de décider le montant de la somme allouée aux régions.

La sénatrice Simons : Nous avons rencontré les représentants de Patrimoine canadien la semaine dernière. Ils sont convaincus du caractère inapproprié pour le gouvernement de donner des directives à CBC/Radio-Canada sur la façon de dépenser les fonds qui lui sont alloués. Ils ont dit que l'indépendance du réseau public devait être protégée.

Le CRTC détient-il le pouvoir de décider où vont les fonds...

M. Shortliffe : Le projet de loi C-18 ne lui confère pas ce pouvoir. Les règlements énoncent clairement que le rôle du CRTC est d'approuver ou non la demande d'exemption. Nous ne pouvons pas donner de directives au Collectif canadien de journalisme sur l'allocation des fonds ou le choix des organismes qui recevront des fonds au titre du projet de loi.

La sénatrice Simons : Le CCJ peut-il établir ses propres critères? Lorsque nous avons débattu du projet de loi C-18, nous avons travaillé à corps perdu pour apporter toutes sortes d'amendements afin que les Autochtones, les personnes racisées et les personnes noires obtiennent suffisamment de fonds, et que les francophones et les stations locales obtiennent leur part également.

Le CCJ pourra-t-il décider que les 7 millions de dollars versés à CBC/Radio-Canada ne serviront pas à éclairer l'édifice de l'administration centrale, mais plutôt à financer des productions en français en Acadie ou à Edmonton?

M. Shortliffe : Sauf erreur, conformément aux règlements pris par le gouvernement, le CRTC ne peut pas donner de directives, et le CCJ non plus. Le CCJ doit se servir de la formule réglementaire pour diviser les fonds. Ce sont les organismes qui reçoivent les fonds qui décident ensuite comment ils les utiliseront.

La sénatrice Simons : Ainsi, tous ces amendements...

Le président : Merci, sénatrice Simons. Je cède la parole au sénateur Downe.

Le sénateur Downe : Au début de la pandémie, en mars 2020, CBC a annulé l'émission locale *CBC Compass* diffusée à l'Île-du-Prince-Édouard. C'était la seule émission télévisée produite localement dans la province. Cette décision contrevenait directement aux conditions de licence du réseau établies par le CRTC. La licence prévoyait un nombre d'heures minimal de programmation locale et la tenue de consultations

None of that happened. Why did the CRTC not impose any penalty on CBC for that action?

Mr. Shortliffe: I have to note that I'm speaking here as staff. I cannot speak to the internal deliberations of the commission. What I will say is that the commission renewed the licence after that. It looked at the issue. In general, it concluded that this was not an intentional breach of licence. It was due to the worldwide pandemic and that it was a force majeure and, therefore, it was not a breach which needed a public hearing. That was the decision of the commission in renewing the licence.

Senator Downe: No, private sector TV station in Canada made a similar decision. It was only the CBC — publicly funded by taxpayers of Canada, including taxpayers in Prince Edward Island — who were affected by this decision in a province with a high percentage of the population who are seniors and a low internet adaptability and feasibility in certain parts of the province. We were highly dependent on that local TV newscast for information at a time when, I remind you, people didn't know if you purchased a green pepper at the grocery store whether you had to microwave it or put it in the toaster to prevent getting COVID. It was a lack of information. It was critically important. We were very disappointed in that.

We were also surprised to find out that the public is consulted in public hearings about what they want. There is an outreach. The CRTC has hearings. The CBC makes certain commitments. The CRTC makes certain commitments. But under the legislation, the CRTC cannot deny CBC a licence. So it is a complete charade. Well-meaning Canadians are sitting down, sending in submissions. The CBC is making commitments that they have no intention to keep, as was the case in Prince Edward Island. The CRTC imposes conditions that the CBC completely ignore. It sounds like a make-work project.

Mr. Shortliffe: If I may address two things that you have raised.

Senator Downe: Sure, please.

Mr. Shortliffe: Our assessment at the time was the CBC was not making a decision to deny that program, that it was because it had people who were either sick or unwilling to come in. You are quite correct that other broadcasters did not experience that.

To give you a comparison, earlier this year when there was a water main break in Montréal, both Bell Canada with CTV and TVA lost programming for a number of days. It was not intentional. It was a result of the circumstance that happened.

publiques avant d'apporter des modifications aux heures de diffusion. Rien de tout cela n'a été fait. Pourquoi le CRTC n'a-t-il pas imposé de sanctions à CBC?

M. Shortliffe : Je dois préciser que je témoigne à titre de fonctionnaire. Je ne peux pas parler des délibérations internes de la commission. Je peux dire par contre que la commission a renouvelé la licence après l'annulation de l'émission. Après avoir examiné le dossier, elle a conclu que les mesures en question ne violaient pas intentionnellement les conditions de licence. La décision a été conditionnée par la pandémie mondiale. Par conséquent, comme c'était un cas de force majeure, la violation n'a pas nécessité la tenue d'une audience publique. C'est la commission qui a décidé de renouveler la licence.

Le sénateur Downe : Aucune autre station de télévision du secteur privé au Canada n'a pris une décision semblable. CBC — qui est financée par les contribuables canadiens, y compris les contribuables de l'Île-du-Prince-Édouard — a été la seule à le faire dans une province qui compte un fort pourcentage de personnes âgées et où la pénétration d'Internet est faible dans certaines régions. Nous dépendions énormément du bulletin de nouvelles télévisé local pour obtenir de l'information à un moment où, je vous le rappelle, les gens ne savaient pas si le poivron vert acheté à l'épicerie devait être passé au micro-ondes pour éviter d'attraper la Covid. Nous étions coupés de l'information à un moment très crucial. C'était très décevant.

Nous avons également été surpris d'apprendre qu'on organise des audiences publiques pour consulter la population sur ses besoins. Le CRTC tient des audiences. CBC prend des engagements. Le CRTC prend des engagements. Toutefois, aux termes de la loi, le CRTC ne peut pas refuser une licence à CBC. C'est une véritable parodie. Des Canadiens bien intentionnés prennent le temps d'envoyer des mémoires. CBC prend des engagements qu'elle n'a aucunement l'intention de tenir, comme on a pu le voir à l'Île-du-Prince-Édouard. Elle fait fi complètement des conditions imposées par le CRTC. On dirait que c'est un projet pour se créer du travail.

M. Shortliffe : Si vous me le permettez, je vais mentionner deux éléments.

Le sénateur Downe : Bien sûr, allez-y.

M. Shortliffe : Selon notre évaluation à ce moment, CBC avait pris cette décision non pas parce qu'elle ne voulait pas diffuser le programme, mais parce que des employés étaient malades ou réticents à se rendre au travail. Vous avez tout à fait raison de dire que cela ne s'est pas produit chez les autres diffuseurs.

Pour faire une comparaison, lorsqu'une canalisation d'eau principale s'est rompue à Montréal plus tôt cette année, Bell Canada, soit CTV, et TVA n'ont pas été en mesure de diffuser leurs programmes pendant quelques jours. Ce n'était pas

The commission's assessment, because it did look at it at licence renewals, that is what happened in COVID.

I will say, though, that the point you raised, the importance of CBC to public safety, is absolutely well noted.

In terms of our inability to deny them a licence, that is correct. We can call them to a mandatory hearing. We now have under the Online News Act a very long process by which we could impose an administrative monetary penalty on them. That is somewhat more complex than it would be for any other player, because we would have to have a public hearing, make a report to the Minister of Canadian Heritage, who would have to lay it before Parliament for 15 days. But we do have those tools.

So I respectfully disagree that it is not that we don't have any tools for CBC compliance. I will note that the structure of the bill that the Parliament passed does give CBC more privileges in a sense than other broadcasters. We also impose more conditions on them than we do on any other broadcaster.

Senator Downe: Thank you for that. First, I want to address the concerns about staff. I have heard from staff at the CBC Charlottetown who were quite prepared to come to work. So they were not responsible for the cancellation. They were quite prepared to put in whatever requirements were requested to keep everyone safe but to do their job and provide the service for Prince Edward Islanders, which we were highly dependent on.

I am shocked that this is allowed to continue. This is really a scam, in my opinion, where the CRTC takes no action. The CBC is in violation of their licence. The CRTC takes no action. They go through this, as I said earlier, charade where well-meaning Canadians submit proposals, the CRTC holds a hearing and the CBC makes commitments about what they are going to do. Not only are none of them met, nobody is ever punished for not meeting them. That is the heart of the problem as far as I am concerned.

My last question is that this committee heard about the independence of the CBC. The mandate letter from the Prime Minister to the minister responsible for the CBC in 2020 included instructions that they were to strengthen the regional mandate of CBC/Radio-Canada to broadcast more local news. This follows up on the questions from Senator Simons.

In 2020, the mandate was for more local news, but I just heard that number has not increased in the last 10 years. Is that correct?

volontaire. C'était le résultat des circonstances. La commission s'est bel et bien penchée sur la question au moment du renouvellement des licences, mais selon son évaluation, c'est ce qui s'était produit pendant la COVID.

Je dirais toutefois que vous soulevez un bon point, à savoir l'importance de CBC pour assurer la sécurité publique, et c'est bien noté.

Vous avez aussi raison de dire que nous ne pouvons pas leur refuser une licence. Toutefois, nous pouvons les convoquer à une audience obligatoire et, aux termes de la Loi sur les nouvelles en ligne, nous pouvons maintenant leur imposer, dans le cadre d'un processus très long, des sanctions administratives pécuniaires. Le processus est plus complexe que pour tout autre acteur, car il faut tenir une audience publique et faire un rapport au ministre du Patrimoine canadien qui doit le déposer au Parlement pendant 15 jours. Nous disposons donc de ces outils.

Je suis respectueusement en désaccord avec vous quand vous dites que nous n'avons pas d'outils pour faire en sorte que CBC respecte ses engagements. Je soulignerais que le projet de loi adopté par le Parlement accorde plus de privilèges à CBC, en un sens, qu'aux autres diffuseurs, mais nous leur imposons aussi plus de conditions qu'à tout autre diffuseur.

Le sénateur Downe : Je vous remercie de votre réponse. Je veux tout d'abord parler du personnel. On m'a dit que les employés de CBC Charlottetown étaient tout à fait disposés à rentrer travailler. Ils ne sont donc pas responsables de cette annulation. Ils étaient prêts à faire ce qui était nécessaire pour protéger tout le monde. Ils voulaient faire leur travail et fournir ce service aux habitants de l'Île-du-Prince-Édouard qui en étaient extrêmement dépendants.

Je suis scandalisé de voir qu'on permet que cela continue. C'est vraiment une gâchette, selon moi, dans le cadre de laquelle le CRTC n'agit pas. CBC agit en contravention de sa licence. Le CRTC ne prend aucune mesure. On assiste à cette parodie, comme je l'ai dit, dans le cadre de laquelle des Canadiens bien intentionnés soumettent des mémoires, le CRTC tient une audience, et CBC prend des engagements. Non seulement ces engagements ne sont pas respectés, mais en plus, personne n'est sanctionné. C'est le cœur du problème, à mon avis.

Voici ma dernière question. Le comité a entendu des témoignages sur l'indépendance de CBC. La lettre de mandat envoyé par le premier ministre au ministre responsable de CBC en 2020 prévoyait que ses dirigeants devaient renforcer le mandat régional de CBC/Radio-Canada pour qu'elle diffuse plus de nouvelles locales. Ma question s'inscrit dans la foulée de celles de la sénatrice Simons.

En 2020, le mandat consistait donc à augmenter les nouvelles locales, mais je viens d'entendre qu'il n'y a pas eu d'augmentation au cours des 10 dernières années. Est-ce exact?

Mr. Shortliffe: Not substantially, no.

[*Translation*]

Senator Gignac: I want to welcome the witnesses.

I am new to the committee. I understand that the CRTC is an administrative tribunal that is independent of the government, and your role is to evaluate the quality of the services offered by CBC/Radio-Canada. To evaluate the quality of its services, you look at its funding model. Do you have an opinion about the funding? The last time I looked at our public broadcaster's funding, we were 17th out of 20 Western countries, with about \$33 per person. It is about \$100 per person in the United Kingdom for the BBC. Do you do comparative analyses, looking at your counterparts in other countries? The funding model is not the same. To evaluate the quality of the service, you might have to look at funding. Do you think the public broadcaster's funding is up to the job at the moment?

Mr. Shortliffe: Thank you for the questions.

I have to be careful. We are doing a comparison with the United Kingdom and other countries. Recently, a conference of public broadcasters was held here in Ottawa, and I had the opportunity to speak with dozens of public broadcasters.

Obviously, it would be easier for CBC/Radio-Canada to fulfill its mandate with more funding. It is not the role of the CRTC to lobby the government regarding funding. That is the job of Canadian Heritage. That being said, when a licence is reviewed, one of the questions we ask is whether CBC/Radio-Canada is able to comply with certain points if we impose them. That is an issue for us. Our role is not to impose funding thresholds on the government. At the same time, CBC/Radio-Canada's level of funding is certainly lower than for other public broadcasters.

Senator Gignac: I am trying to understand who does what. Canadian Heritage is part of the government. Are there independent experts who can enlighten us? The collateral damage arises from the fact that, unlike in some countries, the Crown corporation goes after advertising revenue. That creates problems for private broadcasters by reducing the advertising revenue available to them. About 18% of CBC/Radio-Canada's revenue comes from advertising. That creates problems for private broadcasters who have to close down outside urban areas. Who does what? Are there experts in Canada? Are you saying that this is a sensitive issue and you are not able to state an opinion on it? Canadian Heritage is the government. I am trying to understand who could enlighten us. We are independent, in the Senate. We want to make good recommendations.

M. Shortliffe : Il n'y a pas eu d'augmentation substantielle, non.

[*Français*]

Le sénateur Gignac : Bienvenue aux témoins.

Je suis nouveau au comité. Je comprends que le CRTC est un tribunal administratif indépendant du pouvoir politique, et que vous êtes là pour juger de la qualité des services qu'offre CBC/Radio-Canada. Pour juger de la qualité de ses services, il faut se pencher sur son mode de financement. Avez-vous une opinion sur le financement? La dernière fois que j'ai regardé le financement de notre radiodiffuseur public, on était au 17^e rang parmi les 20 pays occidentaux, avec environ 33 \$ par habitant. C'est environ 100 \$ par habitant au Royaume-Uni pour la BBC. Faites-vous des analyses comparatives avec vos homologues d'autres pays? Le modèle de financement n'est pas le même. Pour juger de la qualité du service, il faudrait peut-être examiner le financement. Estimez-vous que le financement du diffuseur public est à la hauteur actuellement?

M. Shortliffe : Merci pour les questions.

Je dois être prudent. Nous faisons une comparaison avec le Royaume-Uni et avec d'autres pays. Récemment, il y a eu une conférence de radiodiffuseurs publics ici à Ottawa, et j'ai eu l'occasion de discuter avec des dizaines de radiodiffuseurs publics.

Évidemment, ce serait plus simple pour CBC/Radio-Canada de remplir son mandat avec plus de financement. Ce n'est pas le rôle du CRTC de faire du lobbying auprès du gouvernement en ce qui concerne le financement. C'est plutôt la tâche de Patrimoine canadien. Cela étant dit, quand il y a un examen de licence, une des questions que nous posons est de savoir si CBC/Radio-Canada est capable de respecter certains aspects si nous les imposons. C'est une question pour nous. Notre rôle n'est pas d'imposer au gouvernement des seuils de financement. En même temps, c'est sûr que le niveau de financement pour CBC/Radio-Canada est moindre que pour d'autres diffuseurs publics.

Le sénateur Gignac : J'essaie de savoir qui fait quoi. Patrimoine canadien fait partie du gouvernement. Y a-t-il des experts indépendants qui peuvent nous éclairer? Les dommages collatéraux font en sorte que la société d'État, contrairement à certains pays, va chercher des revenus de publicité. Cela crée des problèmes aux radiodiffuseurs privés en réduisant les revenus publicitaires qu'ils peuvent obtenir. Environ 18 % des revenus de CBC/Radio-Canada viennent de la publicité. Cela crée des problèmes à des radiodiffuseurs privés qui doivent fermer leur entreprise en région. Qui fait quoi? Y a-t-il des experts au Canada? Dites-vous que c'est délicat et que vous ne vous prononcez pas là-dessus? Patrimoine canadien, c'est le gouvernement. J'essaie de savoir qui pourrait nous éclairer. Nous sommes indépendants au Sénat. Nous voulons faire de bonnes recommandations.

Mr. Shortliffe: I spent 23 years at Canadian Heritage. It is the role of Canadian Heritage to advise the government on CBC/Radio-Canada's mandate and to make sure there are enough funds for it. It is the government's choice to have a mixed funding model.

Senator Gignac: I was talking about private broadcasters. Take Mr. Péladeau at Québecor, and other people. Other countries fund their public broadcasters 100%. So CBC/Radio-Canada sticks its fingers in the advertising pie. That causes collateral damage to the private broadcasters. Does that concern you? Who deals with that?

Mr. Shortliffe: It is a combination of us and Canadian Heritage. Mr. Péladeau and other private broadcasters have called for our requirements to be loosened for private broadcasters. It is our intention to study the issue in the near future. I mentioned in my presentation that there are other processes coming. The time allowed for advertising is being reduced and that will affect all broadcasters in Canada. One of the CRTC's roles is to ensure that all broadcasting systems are working, not just CBC/Radio-Canada. That is one of our priorities.

Senator Gignac: It is now 2024. This is nothing new. You are telling me that it is your intention to look into this. Did you not do that already, five years ago? The finding was that private broadcasters are having problems and closing their stations. For quite a while now, they have been saying that the business model means that CBC/Radio-Canada is competing unfairly with the private sector. I am surprised you have not made recommendations yet. You are looking into it, you are going to do it; that is good news, but I am a bit surprised you have not looked into the issue before now.

Mr. Shortliffe: It is not that we haven't thought about it before. With the passage of Bill C-11, however, we have new tools. We have to hold public hearings, and that takes a lot of time. We are prepared to move forward with our planning. I can't share the plans, because we are a quasi-judicial tribunal, and I do not have permission.

The big concern is how the system as a whole is working, not just CBC/Radio-Canada; we want to make sure there are broadcasters in the private sector, particularly outside urban areas. It is relatively simple to make sure programming is being produced in Toronto and Vancouver and Montreal. It is important to have that production. The more production centres, the more it costs, and that explains the trend toward concentrating in a few big cities. One of our roles is to make sure there is good programming being produced outside the cities.

M. Shortliffe : J'ai passé 23 ans à Patrimoine canadien. C'est le rôle de Patrimoine canadien de conseiller le gouvernement en ce qui concerne le mandat de CBC/Radio-Canada et de faire en sorte qu'il y ait assez de fonds pour cela. C'est le choix du gouvernement d'avoir un modèle mixte de financement.

Le sénateur Gignac : Je parlais de diffuseurs privés. Pensons à M. Péladeau de Québecor et à d'autres. D'autres pays financent à 100 % les diffuseurs publics. Ainsi, CBC/Radio-Canada va jouer dans la tarte de la publicité. Cela cause des dommages collatéraux aux radiodiffuseurs privés. Vous en souciez-vous? Vous occupez-vous de cela? Qui s'occupe de cela?

M. Shortliffe : C'est un mélange entre nous et Patrimoine canadien. M. Péladeau et d'autres radiodiffuseurs privés ont réclamé une diminution de nos exigences pour les radiodiffuseurs privés. C'est notre intention d'étudier la question sous peu. J'ai mentionné dans mon discours qu'il y a d'autres processus qui viennent. Le temps alloué aux publicités diminue et cela affecte tous les radiodiffuseurs au Canada. Un des rôles du CRTC est de faire en sorte que tous les systèmes de radiodiffusion fonctionnent, pas seulement CBC/Radio-Canada. C'est une de nos priorités.

Le sénateur Gignac : On est en 2024. Ce n'est pas nouveau. Vous êtes en train de me dire que c'est votre intention de vous pencher là-dessus. Vous ne l'avez pas encore fait depuis cinq ans? C'est une constatation que les radiodiffuseurs privés ont des problèmes et ferment leurs stations. On dit publiquement depuis un bon moment déjà que le modèle d'affaires fait en sorte que CBC/Radio-Canada fait une concurrence déloyale au secteur privé. Je suis surpris que vous n'avez pas encore fait de recommandations. Vous vous penchez là-dessus, vous allez le faire, c'est une bonne nouvelle, mais je suis un peu étonné que vous ne vous soyez pas penché sur la question avant.

M. Shortliffe : Ce n'est pas que nous n'y avons pas pensé auparavant. Toutefois, avec l'adoption du projet de loi C-11, nous avons de nouveaux outils. Il est nécessaire de tenir des audiences publiques, ce qui demande beaucoup de temps. Nous sommes prêts à aller de l'avant avec notre planification. Je ne peux pas partager les plans, car nous sommes un tribunal quasi judiciaire, et je n'ai pas l'autorisation.

La grande préoccupation, c'est le fonctionnement du système en entier, pas seulement CBC/Radio-Canada; on veut s'assurer qu'il y a des radiodiffuseurs dans le secteur privé, particulièrement en région. Il est relativement simple de s'assurer qu'il y a des productions à Toronto, Vancouver, Montréal. Il est important d'avoir ces productions. Cela coûte plus cher d'avoir d'autres centres de production, ce qui explique la tendance à se concentrer dans certaines grandes villes. L'un de nos rôles est de faire en sorte qu'il y ait de bonnes productions en région.

Senator Gignac: CBC/Radio-Canada is eligible for the Canada Media Fund's performance envelope program, and that has led to a degree of unease. The private broadcasters are having funding problems. CBC/Radio-Canada gets 36% of the revenue from that program. It would have been very useful if the study you are going to do had been done before CBC/Radio-Canada was given 36% of the envelope.

[English]

The Chair: I have a couple of questions as well for our witnesses. Listening to your exchange with Senator Downe, he brought up and highlighted some problems during COVID, which you used as an opening to say that it was extenuating circumstances and it was unintentional on the part of the CBC. I can't get my head around that, because at the end of the day, when we're talking about the CBC providing regional news and coverage in some places in Canada that are quite remote, don't we need the CBC to be doing that in the most difficult moments when we're having a pandemic, when water mains are breaking or when we have emergencies? If they're not able to do that in those critical moments, why does the government continue to up the envelope of subsidies? Now it's up to \$1.3 billion or \$1.4 billion. Why is the CRTC continuing to cut them slack?

Mr. Shortliffe: Thank you for the question. It's difficult for me to address. I acknowledge that it's absolutely important for CBC/Radio-Canada to provide local services. It is absolutely important that they provide services during crises. The feedback from this committee and from other stakeholders has certainly put an emphasis on that, we will be examining that as we move forward, as we're looking at resiliency of emergency alerting, as we're looking at 9-1-1. There is a whole question around emergency alerting that we need to address, as well as resilience of systems.

We are hoping that CBC has learned from what has happened and can do better. The commission, as I said, looked at that at the time and accepted that they were caught up in a situation that was out of their control. I understand that Senator Downe respectfully disagrees with that, but that was our assessment at the time.

In terms of their level of funding, that is a question for the government. It's not something that we set at the CRTC.

The Chair: We had the ministry before us last week, and they punted the ball over to the CRTC and to Radio-Canada. We have the CRTC before us now and ask, what the consequences are when they're not respecting their licensing, and, of course, we punt it back to the government. Thus, we see what the problem is here.

Le sénateur Gignac : CBC/Radio-Canada est admissible au programme des enveloppes de rendement du Fonds des médias du Canada, ce qui a amené un certain inconfort. Les radiodiffuseurs privés ont des problèmes de financement. CBC/Radio-Canada va chercher 36 % des revenus de ce programme. Cela aurait été très utile que l'étude que vous allez faire ait été faite avant d'accorder à CBC/Radio-Canada 36 % de l'enveloppe.

[Traduction]

Le président : J'ai quelques questions aussi à poser à nos témoins. J'ai écouté vos échanges avec le sénateur Downe. Il a parlé de ce qui s'est passé pendant la COVID, et vous avez dit qu'il s'agissait de circonstances exceptionnelles et que ce n'était pas volontaire de la part de CBC. J'ai du mal à comprendre cela, car, au bout du compte, quand on demande à CBC/Radio-Canada de couvrir l'actualité régionale dans les régions du pays qui sont très éloignées, n'avons-nous pas besoin qu'elle le fasse dans les pires moments, soit lorsque nous sommes en pleine pandémie, lorsqu'une canalisation d'eau s'est rompue, ou lors des situations d'urgence? Si elle ne peut pas le faire dans ces moments cruciaux, pourquoi le gouvernement continue-t-il d'augmenter les subventions qui lui sont accordées et qui atteignent maintenant 1,3 milliard ou 1,4 milliard de dollars. Pourquoi le CRTC continue-t-il d'être aussi indulgent?

M. Shortliffe : Je vous remercie de la question. Il est difficile pour moi d'y répondre. Je reconnais qu'il est extrêmement important que CBC/Radio-Canada fournisse des services locaux et des services en temps de crise. Les membres du comité et d'autres intervenants ont bien insisté sur ce point, et nous allons examiner cela dans le cadre de notre examen sur les alertes d'urgence et le 911. Nous devons nous pencher sur toute cette question et sur la résilience des systèmes.

Nous espérons que CBC a tiré des leçons de ce qui s'est passé et qu'elle peut faire mieux. Comme je l'ai dit, la commission a examiné la situation à ce moment et a accepté l'idée qu'elle se trouvait dans une situation hors de son contrôle. Je comprends que le sénateur Downe, respectueusement, n'est pas d'accord, mais c'était notre évaluation de la situation à ce moment.

Au sujet de son financement, c'est une question qui relève du gouvernement. Ce n'est pas le CRTC qui l'établit.

Le président : Nous avons des gens du ministère la semaine dernière et ils ont renvoyé la balle au CRTC et à Radio-Canada. Nous avons des gens du CRTC devant nous aujourd'hui et quand on leur demande quelles sont les conséquences quand la société ne respecte pas les modalités de sa licence, bien sûr, ils renvoient la balle au gouvernement. Nous voyons donc où se trouve le problème.

My second question is, to Senator Simons's point, how do we measure and what are the benchmarks for success or failure? You mentioned hours, which is reasonable. Of course, you're preoccupied with hours of services; Senator Simons is more preoccupied with content and what they're offering up Canadians. I have a different benchmark, and it's called ratings. In your opinion, is the CBC/Radio-Canada right now — specific to local broadcasting coast to coast to coast — are their ratings, in your opinion, satisfactory?

Mr. Shortliffe: I hesitate to pronounce on that because I'm here as a representative of the commission. I'm obviously not the commission. I will say that CBC/Radio-Canada should be relevant to all Canadians. Their ratings certainly could be better along those lines. It is absolutely a valid question to ask.

If I may address something else you said, I think it's absolutely fair to say that we're punting the question back to Canadian Heritage in terms of financing. I will say in terms of holding them to account — and we will be holding more public proceedings which concern CBC/Radio-Canada going forward — I would encourage the voice of the Senate and all Canadians to participate in that because we do have to act on the basis of a public record. We do have tools that we can use to hold them to account.

The Chair: This is my last question before I pass it onto Senator Dasko. CBC/Radio-Canada, over the last couple of years, has shut down a lot of newsrooms across the country, particularly in regional broadcasting, and they've laid off a lot of journalists. Last year, we passed Bill C-11 with false pretences, in my opinion. It has been over a year now. In your opinion, has Bill C-11 done anything to reverse the trend of newsrooms closing down and journalists being laid off?

Mr. Shortliffe: I would say that we're in the course of doing that. Part of our decision this summer was specifically to vote money and base contributions from streamers to local news funds on both radio and television. Now, I will state that our assessment of the most immediate needs were not actually for CBC/Radio-Canada or the largest broadcasters, it was for independent broadcasters because they are facing the greatest financial pressure. I think when we took that decision, we said explicitly that's a first step for news. Other steps have to be taken.

The CRTC sees news funding in Canada as one of the most pressing issues we have to resolve. News is often seen as a loss leader. You referred to cuts in CBC newsrooms. There have been even greater cuts in private newsrooms. This is absolutely

Pour revenir au point soulevé par la sénatrice Simons, ma deuxième question est la suivante : comment fait-on pour mesurer le succès et quels sont les indicateurs qui marquent la réussite ou l'échec? Vous avez parlé des heures, ce qui semble raisonnable. Naturellement, vous vous préoccupez du nombre d'heures de service; la sénatrice Simons, quant à elle, se préoccupe davantage du contenu et de ce qui est offert aux Canadiens. J'ai un indicateur différent, soit les cotes d'écoute. Selon vous, les cotes d'écoute de CBC/Radio-Canada, pour ce qui est précisément de la radiodiffusion locale d'un océan à l'autre, sont-elles satisfaisantes?

M. Shortliffe : J'hésite à me prononcer sur la question, car je suis ici à titre de représentant de la commission. Je ne suis pas, bien entendu, la commission. Je dirais que CBC/Radio-Canada doit être pertinente pour l'ensemble des Canadiens. Ses cotes d'écoute pourraient assurément être meilleures. C'est une question qui se pose, tout à fait.

Si je peux me permettre de revenir sur un point que vous avez mentionné, je pense qu'il est juste de dire que nous renvoyons la balle à Patrimoine canadien au sujet du financement. Pour ce qui est de demander des comptes à la société — et nous allons tenir un plus grand nombre d'audiences publiques à son sujet à l'avenir —, j'encouragerais les sénateurs et tous les Canadiens à y participer, car nous devons agir sur la base du dossier public. Nous avons des outils que nous pouvons utiliser pour lui demander de rendre des comptes.

Le président : C'est ma dernière question avant de céder la parole à la sénatrice Dasko. Au cours des dernières années, CBC/Radio-Canada a fermé de nombreuses salles de nouvelles partout au pays, en particulier dans le secteur de la radiodiffusion régionale, et elle a mis à pied beaucoup de journalistes. L'an dernier, nous avons adopté le projet de loi C-11, à mon avis sous de faux prétextes. Selon vous, ce projet a-t-il permis, d'une façon ou d'une autre, de renverser la tendance à l'égard de la fermeture des salles de nouvelles et de la mise à pied des journalistes?

M. Shortliffe : Je dirais que nous sommes en train de le faire. Notre décision de l'été dernier visait notamment à ce que les services de diffusion continue versent une contribution de base à des fonds pour appuyer les nouvelles locales, tant à la radio qu'à la télévision. Je dois mentionner que selon notre évaluation, les besoins les plus pressants n'étaient pas du côté de CBC/Radio-Canada ou des grands diffuseurs, mais des diffuseurs indépendants qui font face aux pressions financières les plus importantes. Quand nous avons pris cette décision, je pense que nous avons dit explicitement que c'était une première étape, et que d'autres doivent suivre.

Le CRTC considère que le financement des nouvelles est l'une des questions les plus pressantes qu'il faut résoudre. Les nouvelles sont souvent considérées comme un produit d'appel. Vous avez parlé des coupures dans les salles de nouvelles de

something that you can and will hold us to account that the CRTC needs to address. We need a sustainable future —

The Chair: My question is — and obviously I'm not holding the CRTC to account for this — why did news broadcasters, in a matter of days of passing Bill C-11, lay off journalists across the country from coast to coast to coast in large numbers if this bill was something they held in such high regard and was supposed to bring results?

Mr. Shortliffe: I'm afraid you would have to ask those broadcasters for their individual decisions.

The Chair: Thank you.

Senator Dasko: Thank you for being here. I'm still trying to understand and unpack what local versus regional is and what the requirement is. I think about my province, Ontario. How are local and regional defined? What are the requirements, let's say, for the CBC with respect to the province of Ontario? When it comes to local, are we talking about where programs are produced in a local or regional area, or are we talking about content and what is produced? Help me understand what the requirement is. Anyway, I'll just throw that out to you.

Mr. Shortliffe: I'll start and ask Mr. Craig to provide a little more detail.

When we're defining regional and local, we look at where material is produced. We're about to have a more detailed discussion about what the definition of Canadian content is. The historical definition focuses on where things are done and who does it because when you try to quantify what that content is, it can become complicated quickly. We will have that discussion in the near future. To date, we look at where things are produced as whether or not it's local. In terms of the specific requirements, I'll ask Mr. Craig to elaborate.

Michael Craig, Director, Audio-visual Programming and Distribution, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission: In terms of the specific requirements, it's important to recognize that the commission's powers with respect to regulation are at the undertaking level, which is to say we can look at local radio stations or local television stations and impose requirements on them. When we regulate and require certain hourly requirements. In the case of television stations in non-metropolitan areas or, historically, in large metropolitan areas, up until the last licence renewal, we imposed requirements on them.

CBC. Ces coupures ont été encore plus importantes dans les salles de nouvelles privées. C'est une situation où vous pouvez et allez certainement nous demander des comptes et sur laquelle le CRTC doit se pencher. L'avenir doit être viable...

Le président : Ce que je veux savoir — et je ne demande pas au CRTC de rendre des comptes à ce sujet, bien entendu —, c'est pourquoi les diffuseurs de nouvelles, quelques jours après l'adoption du projet de loi C-11, ont-ils mis à pied un grand nombre de journalistes d'un océan à l'autre, s'ils accordaient une grande importance à ce projet de loi qui devait produire des résultats?

M. Shortliffe : Je crains que vous ne deviez poser la question à ces diffuseurs.

Le président : Je vous remercie.

La sénatrice Dasko : Je vous remercie d'être avec nous. J'essaie encore de comprendre la différence entre local et régional et les exigences à ce sujet. Je pense à ma province, l'Ontario. Comment définit-on local et régional? Quelles sont les exigences à l'égard de CBC, disons, en ce qui concerne la province de l'Ontario? Quand on parle de local, parle-t-on de l'endroit où les émissions sont produites dans un secteur local ou régional, ou parle-t-on du contenu et de ce qui est produit? Aidez-moi à comprendre en quoi consistent les exigences. Je vous pose la question tout simplement.

M. Shortliffe : Je vais commencer et demander ensuite à M. Craig de vous donner plus de détails.

Quand on parle de régional ou de local, on parle de l'endroit où le matériel est produit. Nous allons bientôt avoir des discussions plus approfondies sur la définition de contenu canadien. La définition historique met l'accent sur le lieu de production et sur le producteur, car quand on essaie de quantifier le contenu, les choses peuvent se corser rapidement. Nous en discuterons prochainement. Jusqu'à maintenant, nous regardons où le matériel est produit pour déterminer s'il est considéré comme étant local. Au sujet des exigences particulières, je vais céder la parole à M. Craig pour qu'il vous donne plus de détails.

Michael Craig, directeur, Programmation et distribution audiovisuelle, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes : Au sujet des exigences particulières, il est important de reconnaître que les pouvoirs de la commission en matière de réglementation se situent à l'échelle de l'entreprise, ce qui veut dire que nous pouvons examiner les activités des stations de radio ou de télévision locales et leur imposer des exigences. Quand nous réglémentons, nous pouvons leur imposer des exigences au sujet du nombre d'heures. Dans le cas des stations de télévision dans les régions non métropolitaines ou, historiquement, dans les grandes régions métropolitaines, jusqu'au dernier renouvellement des licences, nous leur imposons des exigences.

We impose local programming requirements, but it's understood by the CBC that part of its requirements will be made up by regional programming. Oftentimes, it will, as per the evidence that it provided to the commission in the past, provide programming, not only to the specific region, but also into areas surrounding that region.

Senator Dasko: Okay. With respect to Ontario, then, what is regional? If regional means where something is produced, which is what Mr. Shortliffe said, where is it required that it be done? Are we in a situation where the regional becomes less regional? Could you do all the regional requirements from Toronto, for example? Could you do it?

Mr. Craig: Thank you for the question —

Senator Dasko: Would it be under the 14 hours or whatever the requirements are? Could you do northern Ontario from Toronto? It doesn't sound as if they can do that because you did say that where it's produced is important. Anyway, I hope you understand what I'm trying to get at.

Mr. Craig: I think I do, and I can speak again to the requirements of the commission put on in undertakings. Then, I might ask Mr. Shortliffe to follow up.

With respect to the requirements that the commission can impose, the commission will impose on an undertaking level a certain number of hours. In the past, if the commission wanted to impose 14 hours on Toronto, it would impose that on the local Toronto station and then give guidance in the decision to the CBC with respect to the expectations surrounding that. Ultimately, the programming decisions for the CBC and the editorial decisions from the CBC lie with the CBC. The commission does not specify the editorial decisions of the CBC or how they're intended to be made.

Senator Dasko: What about Windsor or Guelph or places like that?

Mr. Craig: In Windsor, in particular, there certainly is a requirement on the radio side where the commission was concerned about the French-language requirements, in particular that certain requirements were not being met by the CBC. There were certain complaints. At that point, the commission decided to take additional steps in that regard. But again, when it comes to regulating the CBC, the commission, on the traditional side, regulates at the undertaking level, and where the television and radio stations are is where the CRTC could decide to impose requirements.

Mr. Shortliffe: I will add that basically when the CBC appeared in front of us, they said they understood what we were saying. They understood we wanted the programming and the

Nous imposons des exigences en matière de programmation locale, mais CBC comprend que les exigences seront satisfaites en partie par la programmation régionale. Souvent, comme le montrent les preuves qu'elle a fournies à la commission dans le passé, elle offre une programmation qui ne concerne pas seulement une région précise, mais aussi les environs.

La sénatrice Dasko : D'accord. Au sujet de l'Ontario, donc, qu'est-ce qui est considéré comme régional? Si régional signifie le lieu de la production, selon ce que M. Shortliffe a dit, où faut-il que cela se passe? Nous retrouvons-nous dans une situation où le régional devient moins régional? Pourrait-on satisfaire à toutes les exigences régionales depuis Toronto, par exemple? Est-ce que cela serait possible?

M. Craig : Je vous remercie de la question...

La sénatrice Dasko : Est-ce que cela répondrait aux exigences de 14 heures, ou peu importe le nombre? Est-ce que le Nord de l'Ontario pourrait être couvert depuis Toronto? Je ne pense pas que ce soit le cas, car vous avez dit que le lieu de production était important. J'espère que vous comprenez là où je veux en venir.

M. Craig : Je crois comprendre, oui, et je peux vous parler encore une fois des exigences que la commission prévoit dans les engagements. Je vais demander ensuite à M. Shortliffe de prendre le relais.

Dans un engagement, la commission imposera un certain nombre d'heures. Dans le passé, si la commission décidait d'imposer 14 heures pour Toronto, elle l'imposait à la station de Toronto locale et donnait ensuite des directives à CBC sur ses attentes. Au bout du compte, les décisions liées à la programmation de CBC et les décisions éditoriales relèvent de CBC. La commission ne précise pas à CBC les décisions éditoriales ou la façon de les prendre.

La sénatrice Dasko : Qu'en est-il d'endroits comme Windsor ou Guelph ou d'autres endroits de ce genre?

M. Craig : À Windsor, en particulier, il y a des exigences du côté de la radio, car la commission avait des inquiétudes au sujet du français, soit que CBC ne les respectait pas dans certains cas. Il y a eu des plaintes. La commission a alors décidé de prendre des mesures supplémentaires à cet égard. Toutefois, je répète que lorsqu'il s'agit de réglementer CBC, la commission, du côté traditionnel, réglemente à l'échelle de l'entreprise, et que le CRTC peut décider d'imposer des exigences là où se trouvent les stations de radio et de télévision.

M. Shortliffe : J'ajouterais essentiellement que lorsque les représentants de CBC ont comparu devant la commission, ils ont dit comprendre ce que nous disions. Ils comprenaient que nous

news to be local — and I'll pick someplace other than Windsor. For that matter, we could take Ottawa — but that some of it would be regional because there is regional news that affects everyone in Ontario, but they understood what the mix was.

One of the questions we will have as we look at their next licence renewal is how well CBC has followed the spirit of that decision. If, to your example, it became a situation where because it's considered regional, in fact, everything in Windsor is about traffic jams on the Don Valley Parkway in Toronto, that would be brought to our attention and we would certainly have a different discussion with CBC/Radio-Canada.

We collect an enormous amount of information from them on a yearly basis that we try to analyze. We're trying to give them the flexibility as a corporation to make reasonable editorial decisions and to not micromanaging their editorial decisions, while trying to ensure that they are meeting the spirit of the requirements.

We tried to strike a balance in the last licence decision, and certainly there can be a vigorous debate on both sides whether we have ended up striking it. We looked at CBC's operations on both radio and television and said there's a lot of content in the major metropolitan areas, which is good, that is where a majority of Canadians live, but we want to see more defined commitments for the regions. Within the regions, through particular municipalities, you can have some flexibility, but we want to see more emphasis on regional programming. That is something we will be examining because that is a marker we put down in our last decision. CBC, being independent editorially, decides how that mix will go, but it is something we are looking at very closely.

Senator Dasko: They decide if there is going to be a station in Guelph versus Windsor or in Thunder Bay or in North Bay?

Mr. Shortliffe: Yes.

Senator Dasko: They make those decisions to either open or close a station? They could say they're going to close North Bay and do it out of Huntsville or wherever. They make those decisions routinely.

Mr. Shortliffe: Yes.

Senator Dasko: Okay. I think I'm understanding it a bit better.

voulions que la programmation et les nouvelles soient locales, et je vais prendre un autre exemple que Windsor. Prenons Ottawa. Les nouvelles seraient en partie régionales, car les nouvelles régionales touchent parfois tout le monde en Ontario, mais ils ont compris en quoi consistait la combinaison.

Lors du renouvellement de ses licences, nous examinerons notamment dans quelle mesure CBC a respecté l'esprit de cette décision. Si, pour reprendre votre exemple, on se retrouve dans une situation où ce qui est considéré comme régional et concerne Windsor porte, en fait, sur les embouteillages sur la promenade Don Valley à Toronto, cela nous serait signalé et nous aurions alors assurément une discussion différente avec CBC/Radio-Canada.

Nous recueillons une quantité énorme d'information sur une base annuelle que nous nous efforçons d'analyser. Nous voulons leur donner la souplesse nécessaire pour qu'ils puissent prendre des décisions éditoriales raisonnables et ne pas faire de microgestion, tout en veillant à ce qu'ils respectent l'esprit des exigences.

Nous avons tenté de trouver un équilibre lors de la dernière décision de licence, et les débats peuvent être vigoureux des deux côtés quant à savoir si nous y sommes parvenus. Nous avons examiné les activités de CBC, du côté tant télévision que radio, et leur avons dit qu'il y avait beaucoup de contenu dans les grandes régions métropolitaines, ce qui était bien, car c'est là où vivent une majorité de Canadiens, mais que nous voulions voir des engagements mieux définis pour les régions. Au sein des régions, dans certaines municipalités, il pouvait y avoir une certaine souplesse, mais nous voulions qu'ils mettent davantage l'accent sur la programmation régionale. C'est un élément que nous allons examiner, car c'est un marqueur que nous avons précisé dans notre dernière décision. Comme CBC agit de manière indépendante sur le plan éditorial, elle décide de la combinaison, mais c'est un élément que nous suivons de très près.

La sénatrice Dasko : Ce sont les gens de CBC qui décident s'il y aura une station à Guelph par rapport à Windsor ou à Thunder Bay ou à North Bay, n'est-ce pas?

M. Shortliffe : Oui.

La sénatrice Dasko : Ils prennent la décision d'ouvrir ou de fermer une station. Ils peuvent dire qu'ils vont fermer celle de North Bay et plutôt assurer la diffusion à partir de Huntsville ou d'ailleurs. Ils prennent régulièrement ces décisions.

M. Shortliffe : Oui.

La sénatrice Dasko : Je vois. Je crois que je comprends un peu mieux.

Can you tell me, what do you use as your most authoritative source of audience data? What do you use for audience ratings, who watches what and when, the demographics, and what are your main sources? What are the most credible sources?

Mr. Shortliffe: That's an interesting question because we try to use a number of sources. There is Numeris, which normally provides data. What I will say — and we're concerned about this as a commission — especially as we move into the streaming world, it is harder and harder to get accurate data. This is not a slam at Numeris, which does an extremely hard job, but we are engaged in looking at more data sources because when you talk about the popularity of a program, especially if it is available now on a variety of digital platforms, then it can be more difficult to find the actual reach. When there is something directly on CBC Gem, CBC can tell us how many times it has been accessed. We sometimes need to dig deeper to ask questions, like is access that someone clicked on it for two seconds by mistake and closed it, or watched it for an hour, and we can get that from them. When you're in a world with different cable systems, satellite systems, the equivalent of virtual BDUs like Amazon Prime, we are trying to get a more robust data system together. I would say that at the moment there isn't a single authoritative data source. We try to look at as many different data sources as possible.

The Chair: Thank you, Mr. Shortliffe. Senator Dasko's time is up.

Senator Muggli: I've been stewing on metrics ever since Senator Simons spoke earlier, and I'm curious about one of the measurement tools regarding perception. I have a lot of perceptions about a lot of things I know absolutely nothing about and have never consumed. I'm curious what exactly is meant by "perception." How do you measure perception, and is that actually a good measurement?

Mr. Shortliffe: That's an excellent question, and it depends on what you're trying to measure. If you're talking about perceptions of the public broadcaster, we're aware that, obviously, we do a licence renewal every number of years. The CRTC is — I'm afraid to say it and I hope we're getting better on this — not something where Canadians instantly say, I want to participate in your processes because it is so easy and open. We are trying to improve that, but I will confess that we are not the best. We try to look at a number of public opinion research surveys. We try to collect information in different ways.

Pouvez-vous me dire quelle est la principale source de données d'audience à laquelle vous fiez? Qu'utilisez-vous comme cotes d'écoute, pour savoir qui regarde quoi et à quel moment, et quelle est la composition démographique? Quelles sont vos principales sources de données crédibles?

M. Shortliffe : C'est une question intéressante, car nous essayons d'utiliser un certain nombre de sources. Il y a Numeris, qui fournit habituellement des données. Ce que je vais dire — et c'est pour nous une préoccupation en tant que conseil —, surtout alors que nous nous tournons vers la diffusion en continu, il est de plus en plus difficile d'obtenir des données exactes. Ce n'est pas une attaque contre Numeris, qui fait un travail extrêmement difficile, mais nous cherchons à avoir plus de sources de données, car lorsqu'on parle de la popularité d'une émission, surtout lorsqu'on peut maintenant y avoir accès sur un éventail de plateformes, il peut alors être difficile d'en mesurer la portée réelle. Lorsque quelque chose est diffusé directement sur CBC Gem, CBC peut nous dire combien de fois on l'a consulté. Il nous faut parfois aller plus loin en posant des questions, par exemple pour savoir si quelqu'un a cliqué et a regardé deux secondes par erreur avant de fermer l'onglet, ou si on a regardé l'émission pendant une heure, et on peut nous fournir cette information. Dans un monde avec différents systèmes de transmission par câble, des systèmes satellites, l'équivalent d'une entreprise de distribution de radiodiffusion comme Amazon Prime, nous essayons de mettre en place un système de collecte des données plus robuste. Je dirais qu'à l'heure actuelle, il n'y pas une seule source de données qui fait autorité. Nous essayons de consulter le grand nombre possible de sources différentes.

Le président : Merci, monsieur Shortliffe. Le temps de la sénatrice Dasko est écoulé.

La sénatrice Muggli : Je réfléchis à la question des paramètres depuis l'intervention plus tôt de la sénatrice Simons, et je suis curieuse à propos d'un des outils de mesure concernant la perception. J'ai beaucoup de perceptions au sujet de beaucoup de choses que je ne connais pas du tout et que je n'ai jamais consommées. J'aimerais savoir ce qu'on entend exactement par « perception ». Comment mesure-t-on la perception, et est-ce une bonne mesure?

M. Shortliffe : C'est une excellente question, et cela dépend de ce qu'on essaie de mesurer. Si vous parlez de la façon dont les gens perçoivent le diffuseur public, nous savons, de toute évidence, que nous renouvelons la licence à intervalle régulier de quelques années. Les processus du CRTC ne sont pas — j'ai peur de le dire et j'espère que nous nous améliorons — une chose à laquelle les Canadiens veulent instantanément participer parce que c'est simple et ouvert. Nous essayons d'améliorer cela, mais j'avoue que nous ne sommes pas les meilleurs à cet égard. Nous essayons de tenir compte d'un certain nombre de sondages et de recherches sur l'opinion publique. Nous essayons de recueillir l'information de différentes façons.

Back to the question regarding data, it is difficult to say there is a single authoritative area, and there is a danger when you're looking at perception surveys because how the question is asked can influence what the response is, as you well know.

Senator Muggli: Do the survey questions actually confirm that people have consumed the product before they are passing judgment on it?

Mr. Shortliffe: That depends on how individual surveys are designed, and that's certainly something we try to take into account at the CRTC.

Senator Muggli: I think that would be a very important consideration, and you should have people who really know how to design surveys to ensure that the questions are being asked appropriately. Thank you.

Mr. Shortliffe: Absolutely, a valid point. Thank you.

Senator Simons: I think this segues nicely. One of the challenges, of course, is that nobody watches television anymore, linear television. I mean "nobody" in the grand sense of the word. I have not watched the CBC local news on a television set in years. I am still consuming CBC local news in Edmonton, I just get it online. Rarely do I stream a news clip, I'm reading the print product because, frankly, in Edmonton, they simply hired all the people from the *Edmonton Journal* newsroom and now employ them to make an online newspaper in the CBC. I'm wondering how you're measuring the clicks to the website and how important that is. Maybe 14 hours of television isn't relevant if all the news is online in print form.

Second, I would like to know if Facebook's response to Bill C-18 actually led to fewer people being able to consume CBC news.

Mr. Shortliffe: On the second answer, I'm afraid I don't know. We could take a look into that, or certainly CBC should be able to answer that, but I'll be honest, I don't know.

On your first question, when we did the last licence, it was before Bill C-11 passed, so we didn't have explicit jurisdiction over the internet activities of CBC/Radio-Canada. We do now. When we re-examine their licence, we'll be asking about the totality of ways they reach Canadians. Bearing in mind that the chair asked us to be concise, stay tuned. You're raising an excellent question. CBC/Radio-Canada is reaching people in more ways than they used to, it is more under the ambit of the CRTC, and that has to be a consideration when we look at their licence conditions going forward.

Pour revenir à la question concernant les données, il est difficile de dire qu'une seule source fait autorité, et les sondages sur la perception présentent un risque, car la façon dont la question est posée peut influencer la réponse, comme vous le savez bien.

La sénatrice Muggli : Les questions de sondage confirment-elles que les gens ont consommé le produit avant de leur demander de se prononcer?

M. Shortliffe : Cela dépend de la façon dont chaque sondage est conçu, et c'est certainement quelque chose dont nous essayons de tenir compte au CRTC.

La sénatrice Muggli : Je pense que cela serait une considération très importante, et vous devriez avoir des gens qui savent vraiment comment concevoir des sondages afin que les questions soient posées correctement. Merci.

M. Shortliffe : Tout à fait. C'est un bon point. Merci.

La sénatrice Simons : Je pense que cela enchaîne bien. L'une des difficultés, bien entendu, c'est qu'il n'y a plus personne qui regarde la télévision, la télévision linéaire. Je dis : « plus personne » en généralisant. Je n'ai pas regardé les nouvelles locales de CBC à la télévision depuis de nombreuses années. Je regarde encore les nouvelles locales de CBC à Edmonton, mais en ligne. Il m'arrive rarement de regarder un reportage en continu; je lis plutôt la version écrite, car, bien franchement, à Edmonton, on a tout simplement engagé les gens de la salle de nouvelles de l'*Edmonton Journal* pour avoir un journal en ligne à CBC. Je me demande comment vous mesurez les clics sur le site Web et à quel point c'est important. Il n'est peut-être pas pertinent d'avoir 14 heures de contenu télévisé si toutes les nouvelles sont présentées en ligne par écrit.

Par ailleurs, j'aimerais savoir si la réponse de Facebook au projet de loi C-18 fait en sorte que moins de personnes peuvent consommer des nouvelles de CBC.

M. Shortliffe : Pour répondre à la deuxième question, je ne le sais malheureusement pas. Nous pourrions nous pencher là-dessus ou, chose certaine, CBC pourrait fournir la réponse, mais pour être honnête, je ne sais pas.

Pour ce qui est de votre première question, nous nous sommes occupés de la dernière licence avant l'adoption du projet de loi C-11. Nous n'avions donc pas compétence par rapport aux activités de CBC/Radio-Canada sur Internet. C'est maintenant le cas. Lorsque nous allons réexaminer la licence de Facebook, nous allons demander de voir toutes les façons dont la société rejoint les Canadiens. Puisque le président nous a demandé d'être concis, restez à l'écoute. Vous soulevez une excellente question. CBC/Radio-Canada dispose maintenant d'un plus grand nombre de moyens pour joindre les gens. La société relève davantage du CRTC, et il faudra en tenir compte lorsque nous regarderons ses conditions de licence à l'avenir.

Senator Downe: I'm wondering if you could send the committee members the ratings for the CBC if you have them for the larger cities in Canada and Prince Edward Island. My understanding is that where there's heavy competition in places like Vancouver and Toronto, CBC is far down the ratings scale, but in Prince Edward Island, where there's no other locally produced TV news, they're extremely high and people watch it. That's why we were even more dependent on them in the pandemic than other areas.

For my second question, I made the argument earlier and Senator Housakos followed up about public consultation and the CRTC conducting hearings, the CBC showing up, which in my view now is a collective waste of time because it's not a licence renewal, it's a rubberstamped renewal. Is the CRTC considering fining the CBC for any violations of their licence on a go-forward basis? You could ask the commission and get back to us.

Mr. Shortliffe: I will raise it with the commission, but as a legal matter, we don't disclose what we're considering doing on a go-forward basis. I will take the question back to the commission.

Senator Downe: This is a government-mandated and regulated industry. Look at other government-regulated industries like driving. We all have a licence. You have to qualify for a licence, there are rules of the road. If I'm caught speeding, I can't tell the police officer that my meeting has been moved up an hour, I'm late for the meeting, and he would say that those are circumstances beyond your control, I'm not giving you a ticket. It doesn't work that way. What you're telling us is that's how the CRTC treats the CBC. It's totally unacceptable, and they should change your policy.

Mr. Shortliffe: We're a quasi-judicial tribunal with the powers of a federal court. Exactly like a federal court, we don't announce a sentence before we have a public process.

Senator Downe: Have you ever fined the CBC?

Mr. Shortliffe: We have not. Our fining power was introduced in the law last year. We are developing the regulatory cadre around it. We did not have the power before.

Le sénateur Downe : Je me demande si vous pourriez transmettre aux membres du comité les cotes d'écoute de CBC, si vous les avez, pour les grandes villes du Canada et pour l'Île-du-Prince-Édouard. Si je comprends bien, lorsqu'il y a une forte concurrence à des endroits comme Vancouver et Toronto, la CBC se retrouve bien loin en matière de cotes d'écoute, mais à l'Île-du-Prince-Édouard, où il n'y a pas d'autres nouvelles télévisées produites sur place, les cotes d'écoute sont extrêmement élevées et les gens regardent. C'est la raison pour laquelle nous dépendions beaucoup plus de cette source de nouvelles que d'autres endroits pendant la pandémie.

Je passe à ma deuxième question. J'ai fait valoir plus tôt, et le sénateur Housakos m'a emboîté le pas, que la participation de CBC à la consultation et aux audiences menées par le CRTC est une perte de temps collective puisqu'il ne s'agit pas d'un renouvellement de licence, mais plutôt d'une formalité. Le CRTC envisage-t-il à l'avenir d'imposer une amende à CBC si la société ne respecte pas les conditions de sa licence? Vous pourriez poser la question au conseil et nous revenir avec une réponse.

M. Shortliffe : Je vais poser la question au conseil, mais puisqu'il s'agit d'une question d'ordre juridique, nous ne divulguons pas ce que nous envisageons de faire à l'avenir. Je vais toutefois poser la question au conseil.

Le sénateur Downe : C'est un secteur mandaté et réglementé par le gouvernement. Prenons d'autres secteurs réglementés par le gouvernement, comme celui de la conduite automobile. Nous avons tous un permis. Il faut se qualifier pour en obtenir un. Il y a le code de la route. Si je me fais prendre à rouler trop rapidement, je ne peux pas dire au policier que ma réunion doit commencer une heure plus tôt et que je vais être en retard. Il ne dira pas qu'il s'agit de circonstances auxquelles je ne peux rien et qu'il ne me donnera pas de contravention. Cela ne fonctionne pas ainsi. Ce que vous nous dites, c'est que le CRTC traite CBC de cette façon. C'est totalement inacceptable, et il faudrait changer votre politique.

M. Shortliffe : Nous sommes un tribunal quasi judiciaire qui possède les pouvoirs d'une cour fédérale. Nous procédons exactement comme une cour fédérale : nous n'annonçons pas une sanction avant d'avoir eu un processus public.

Le sénateur Downe : Avez-vous déjà imposé une amende à CBC?

M. Shortliffe : Non. Notre pouvoir d'imposer des amendes a été instauré dans la loi l'année dernière. Nous sommes en train d'élaborer un cadre réglementaire. Nous n'avions pas ce pouvoir avant.

The Chair: Just to clarify this, because there was a decision and debate at our last meeting between myself and Senator Cardozo. If I hear correctly, the CRTC has the right to fine an organization that is in breach of their licence.

Mr. Shortliffe: Yes. It is called an administrative monetary penalty. It's not exactly a fine, but it is similar. It is meant to ensure compliance. It can be escalating up to \$15 million per violation. That's the maximum in the act. The act does allow us to do it with CBC/Radio-Canada, although it changes some of the powers. For any other company, when we see noncompliance, we can actually individually name members of the board of directors or the CEO. We are not allowed to do so with CBC/Radio-Canada. If we choose to do an administrative monetary penalty against CBC/Radio-Canada, we have to hold a public process first, inform the Minister of Heritage and lay it in front of Parliament before such an administered monetary penalty is administered, and that's in the act, it's not something that we have discretion with.

The Chair: I appreciate that, I just wanted to clarify it. The point Senator Downe is making is if we have laws and regulations and are not applying them, then we are defeating the purpose of accountability.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: I am going to come back to Radio-Canada and draw a parallel with the question from my colleague, Senator Simons. Radio-Canada has actually made a fairly impressive about-face in the direction of its website. The website site does not just rebroadcast television and radio reporting. Programming on the net, by the net and for the net is being produced with rather sizeable resources. I compare what is on the Radio-Canada website to what francophone newspapers are doing and there are clearly very substantial resources at Radio-Canada. This expansion of the website is resulting in very strong competition in all the francophone print media. This is moving away from a system where the broadcaster broadcast and toward a system that is in competition with all the private newspapers that are finding it hard to survive.

This is a new reality, since Radio-Canada wants to do less and less broadcasting, because that gets a smaller audience than the website. Where do you stand on that? Of course the future lies in part on the Internet, but at the same time, Radio-Canada has resources that are out of proportion to others for occupying this sector, and all around it we hear quite a bit of complaining from the newspapers.

Mr. Shortliffe: That is an excellent question. I agree that there is direct competition with broadcasters and local newspapers. That is an issue we will be looking at in

Le président : Soyons clairs, car une décision a été rendue et le sénateur Cardozo et moi-même avons débattu de la question à notre dernière réunion. Si j'ai bien entendu, le CRTC a le droit d'imposer une amende à une organisation qui ne respecte pas les conditions de sa licence.

M. Shortliffe : Oui. Cela s'appelle une sanction administrative pécuniaire. Ce n'est pas exactement une amende, mais c'est similaire. Le but est d'assurer la conformité. Elle peut atteindre un maximum de 15 millions de dollars par violation. C'est le maximum prévu dans la loi. La loi ne nous permet pas d'en imposer une à CBC/Radio-Canada, même si elle modifie certains des pouvoirs. Pour tous les autres diffuseurs, lorsque nous voyons un cas de non-conformité, nous pouvons nommer individuellement des membres du conseil d'administration ou le PDG. Nous n'avons pas le droit de le faire avec CBC/Radio-Canada. Si nous décidons d'imposer une sanction administrative pécuniaire à la société, nous devons préalablement organiser un processus public, informer le ministre du Patrimoine et présenter le dossier au Parlement. C'est dans la loi. Nous n'avons pas de pouvoir discrétionnaire à cette fin.

Le président : Je vous remercie de la réponse. Je voulais tirer la question au clair. Ce que le sénateur Downe fait valoir, c'est qu'il n'y a pas de reddition de comptes possible lorsque nous n'appliquons pas les lois et les règlements en place.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : Je veux revenir sur Radio-Canada, pour faire un parallèle avec la question de ma collègue la sénatrice Simons. Il y a effectivement un virage assez impressionnant de Radio-Canada vers son site Web. Ce ne sont pas que des reportages télé et radio qui sont retransmis. On fait du Web, par le Web et pour le Web avec des moyens assez remarquables. Je compare ce qui se fait sur le site Web de Radio-Canada à ce que font les journaux francophones et les moyens sont manifestement très importants à Radio-Canada. Or, cet agrandissement du site Web provoque une concurrence très importante au sein tous les médias écrits francophones. On part d'un système où le radiodiffuseur faisait de la radiodiffusion à un système qui est en concurrence avec tous les journaux privés qui ont de la difficulté à survivre.

C'est une nouvelle réalité, parce que Radio-Canada veut faire de moins en moins de radiodiffusion, parce que c'est moins écouté que le site Web. Comment vous situez-vous par rapport à cela? Bien sûr, une partie de l'avenir est sur le Web, mais en même temps, Radio-Canada a des moyens démesurés par rapport à d'autres pour occuper ce secteur et autour de lui, les journaux se plaignent passablement.

M. Shortliffe : C'est une excellente question. Je suis d'accord pour dire qu'il y a de la concurrence directe avec les radiodiffuseurs et les journaux locaux. C'est une question que

connection with Bill C-11, because we now have more authority over online issues.

Senator Miville-Dechêne: What would you be able to do? What powers do you have that would allow you to intervene?

Mr. Shortliffe: We would be able to make rules for the Internet, but only up to a point. We would be able to manage the Internet, since it is a question where —

Senator Miville-Dechêne: You can answer in English.

Mr. Shortliffe: It's not a matter of French or English; I am looking for the right concept. When the Internet is used as a broadcaster, if there is a story that includes audiovisual material and texts, we play a role. When it is text alone, we don't, because that is the Internet in general. So for us, it is important to define rules for the Internet, because we understand that it is not Parliament's intention to say that the CRTC is responsible for all the content on the Internet; that is not our mandate.

However, when there is mixed text and audiovisual content, we play a role, and to that end, we have to understand the entire news ecosystems. This is a fundamental issue for us and it is an important issue for the future, not just for CBC/Radio-Canada, but for all news services that exist today, because the information available online is constantly expanding.

I could say that this is a good thing in some cases, because there are small towns that no longer have local newspapers; there are radio stations that have a strong online presence, and it is a good thing to have very local news for those communities.

So the issue is not necessarily that the competition that exists is a weakness in the system; rather, when there are more voices in the system — newspapers, radio stations and television stations, in the private and public sectors — that is the best situation possible.

To our mind, the issue is to ensure the best outcome possible, and that is a work in progress.

Senator Miville-Dechêne: Thank you.

[English]

The Chair: On round three, if senators are interested and if our witnesses indulge us for a few more minutes, we'll start with Senator Simons, and I'm willing to take other senators.

nous allons examiner dans le cadre du projet de loi C-11, car nous avons maintenant davantage d'autorité sur les questions du Web.

La sénatrice Miville-Dechêne : Que pourriez-vous faire? Qu'est-ce que vous avez comme pouvoirs qui vous permettraient d'intervenir?

M. Shortliffe : Nous pourrions établir des normes pour le Web, mais seulement jusqu'à un certain point. Nous pourrions gérer le Web, puisque c'est une question où —

La sénatrice Miville-Dechêne : Vous pouvez répondre en anglais.

M. Shortliffe : Ce n'est pas une question de français ou anglais; je cherche le bon concept. Lorsqu'on utilise le Web comme radiodiffuseur, s'il y a une histoire qui inclut les matières audiovisuelles et les textes, nous jouons un rôle. Quand c'est seulement du texte, ce n'est pas le cas, parce que c'est Internet en général. Donc, pour nous, c'est important de définir des normes pour le Web, parce que nous comprenons que l'intention du Parlement n'est pas de dire que le CRTC est responsable de tout le contenu sur le Web; ce n'est pas notre mandat.

Cependant, lorsqu'il y a du contenu mixte entre les textes et les matières audiovisuelles, nous jouons un rôle et nous devons à cet effet connaître les écosystèmes des nouvelles entières. C'est une question fondamentale pour nous et c'est une question importante pour l'avenir, pas seulement pour CBC/Radio-Canada, mais pour tous les services de nouvelles qui existent maintenant, parce qu'il y a toujours de plus en plus d'informations sur le Web.

Je pourrais dire que, dans certains cas, c'est une bonne chose, parce qu'il y a de petites villes où il n'existe plus de journaux locaux; il y a des stations de radio qui ont une forte présence sur le Web, et c'est une bonne chose d'avoir des nouvelles très locales pour ces communautés.

Donc, la question n'est pas nécessairement de dire que la concurrence qui existe est une faiblesse pour le système, mais quand il y a plus de voix dans le système, soit des journaux, des stations de radio et des stations de télévision dans le secteur privé et dans le secteur public, c'est la meilleure situation possible.

Pour nous, la question est d'assurer le meilleur résultat possible, et c'est un travail en cours.

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci.

[Traduction]

Le président : Pour le troisième tour, si les sénateurs le souhaitent et si nos témoins nous accordent encore quelques minutes, nous allons commencer par la sénatrice Simons, et je suis disposé à entendre d'autres sénateurs.

Senator Simons: I got a reward for being concise last time so we'll see if I don't abuse this.

I want to come back to Bill C-18 and Bill C-11. Canadians were promised a great deal with these pieces of legislation, which I know that you are not responsible for writing. You are only responsible for administering.

I wondered if you could tell us — I want to follow up on what Senator Housakos said — with Bill C-11, is there going to be an increase in production funds for CBC to create more original programming that might come from the regions as a result of the funding promises of Bill C-11, or is that money going to more likely go to co-productions with streaming services such as Netflix, Prime or Disney?

Mr. Shortliffe: I am going to be evasive simply because we have not made those decisions yet. The commissioners on the CRTC — I keep on mixing our organizations, which is not good for this meeting — we simply have not reached those decision points yet. What I can say is that we're very concerned about regional production across Canada. We're very concerned about that overall ecosystem. We are looking at the way streaming services can play the best role there.

One thing we saw as hopeful, and it is only a single production so it is not meant to be everything — right now they are filming "North of North," which is a sitcom supported by CBC, APTN and Netflix. Netflix contributed to building a studio in Iqaluit, which allows them to film up there. This was not sparked by the CRTC. We can take no credit for it.

But we look at that and say when you have a foreign streamer, APTN and CBC/Radio-Canada working together to do a production on a level that has never been done before in Iqaluit, that is the kind of thing we want to see more of.

Senator Simons: Yes, we do.

Mr. Shortliffe: Whether we will, will be a part of our job going forward.

Senator Simons: Tell me then, you were quite clear that with the money in the Online News Act, that the CRTC has no power to direct any of those funds and the Canadian Journalism Collective has no power to direct any of those funds.

With the production funds that are encompassed in what was then Bill C-11, will there be any more directive capacity to say a certain percentage of that money must be spent in regional production?

Mr. Shortliffe: Yes.

La sénatrice Simons : On me récompense d'avoir été concise la dernière fois, et nous allons voir si je n'en profite pas trop.

Je veux revenir aux projets de loi C-18 et C-11. On a fait beaucoup de promesses aux Canadiens dans ces deux mesures législatives. Je sais que vous ne les avez pas rédigées. Vous n'êtes responsable que de leur application.

Je me demandais si vous pouviez nous dire si — je veux donner suite aux propos du sénateur Housakos — le projet de loi C-11 se traduira par une augmentation des fonds de production pour que CBC crée plus d'émissions originales qui pourraient provenir des régions grâce à l'argent promis, ou si cet argent va plus vraisemblablement servir à des coproductions avec des services de diffusion en continu comme Netflix, Prime ou Disney?

M. Shortliffe : Ma réponse sera vague tout simplement parce que nous n'avons pas encore pris ces décisions. Les conseillers du CRTC — je n'arrête plus de mélanger nos organisations, ce qui n'est pas bon pour cette réunion... Nous n'avons tout simplement pas encore pris ces décisions. Ce que je peux dire, c'est que nous sommes très préoccupés par la production régionale d'un bout à l'autre du Canada. Nous sommes très préoccupés par l'ensemble de l'écosystème. Nous nous penchons sur la meilleure façon pour les services de diffusion en continu de jouer un rôle à cet égard.

Nous sommes notamment optimistes lorsque nous voyons — et ce n'est qu'une seule production parmi les autres — le tournage de « North of the North », une comédie de situation financée par CBC, APTN et Netflix. Netflix a participé à la construction d'un studio à Iqaluit, ce qui leur permet de filmer là-bas. Le projet n'émane pas du CRTC.

Lorsque nous regardons cela et que nous voyons un diffuseur étranger, APTN et CBC/Radio-Canada travailler ensemble à une production à un niveau jamais vu auparavant à Iqaluit, nous nous disons que c'est le genre de chose que nous voulons voir plus souvent.

La sénatrice Simons : Oui, en effet.

M. Shortliffe : Quant à savoir si ce sera le cas, cela fera partie de notre travail à l'avenir.

La sénatrice Simons : Je veux donc que vous me disiez une chose. À propos des fonds prévus dans la Loi sur les nouvelles en ligne, vous avez mentionné très clairement que le CRTC et le Collectif canadien de journalisme, ou CCJ, n'ont pas le pouvoir de se prononcer sur l'attribution de l'argent.

Grâce aux fonds de production prévus dans ce qui était alors le projet de loi C-11, y aura-t-il une capacité accrue de donner des directives et de dire qu'un certain pourcentage de l'argent doit être dépensé pour la production régionale?

M. Shortliffe : Oui.

Senator Simons: Okay.

Mr. Shortliffe: We have vastly more. Bill C-18 was essentially given to us to administer, but the policy work was done by the government.

Bill C-11, we were given a complicated mandate to fulfill but we have a great deal of flexibility in how we fulfill it. We already had our process that led to the base contributions where we always said that was a first step. We estimate it will be about another \$200 million in production. But that was always intended to be a first step. You will shortly be seeing subsequent steps. We have quite a bit of flexibility in what decisions we make.

We will always face the question of do we want to be hyper-directive, in which case — because we are public servants in Ottawa, we're always worried that for hyper-directive we could cut off innovation in the industry. On the other hand, if we're too wide open, people will argue the system can be gamed. This is always the question we face in making rules. But we have quite a bit of leeway in what rules we will make on what monies will be devoted and how.

Senator Simons: That is really interesting. I hope you will keep us apprised once you have made those decisions.

Mr. Shortliffe: It would be a pleasure to.

The Chair: One last question from me, and a comment: We are preoccupied with regional news and making sure that Canadians in rural parts of the country are served properly. We have seen CBC, and other broadcasters for that matter, closing down stations, closing down newsrooms and firing journalists. But I think we all agree that digital platforms are a way to reach people in a broad, robust way. We have seen even the CBC/Radio-Canada acknowledge that they need to invest — and they have invested a lot — in building their digital footprint and digital platforms.

One of the direct results that Bill C-18 had is it forced Meta and that platform to pull out of news.

Has the CRTC done an evaluation on how damaging that has been in disseminating information and news to rural and regional parts of Canada?

Mr. Shortliffe: We have not done a direct study of that, no. However, we are currently engaged in correspondence with Meta. We have received anecdotal complaints saying that people have obeyed the news ban on Meta. We're currently engaged in

La sénatrice Simons : D'accord.

M. Shortliffe : La capacité est beaucoup plus importante. On nous a essentiellement demandé d'appliquer le projet de loi C-18, mais c'est le gouvernement qui a fait le travail stratégique.

Avec le projet de loi C-11, on nous a donné un mandat difficile à remplir, mais nous avons une grande marge de manœuvre par rapport à notre façon de procéder. Nous avons déjà notre processus qui a mené aux contributions de base et que nous avons toujours qualifié de premier pas. Nous estimons que 200 millions de dollars supplémentaires seront consacrés à la production. Cela a toutefois toujours été considéré comme une première étape. Vous allez voir d'autres mesures sous peu. Nous avons pas mal de latitude dans les décisions que nous prenons.

D'un côté, nous devons toujours nous demander si nous voulons miser au plus haut point sur la formulation de directives, mais en tant que fonctionnaires à Ottawa, nous avons toujours peur de nuire ainsi à l'innovation dans l'industrie. De l'autre côté, si nous laissons la porte grande ouverte, les gens vont dire que le système peut être manipulé. Cela dit, nous avons une bonne marge de manœuvre quant aux règles que nous allons établir relativement à la distribution des fonds et à leur utilisation.

La sénatrice Simons : C'est très intéressant. J'espère que vous allez nous tenir au courant une fois que vous aurez pris ces décisions.

M. Shortliffe : Avec plaisir.

Le président : Je vais poser une dernière question et formuler un commentaire. Nous nous soucions des nouvelles régionales et nous voulons que les régions rurales du Canada soient desservies correctement. Nous avons vu CBC, et à vrai dire d'autres radiodiffuseurs, fermer des stations, des salles de nouvelles et renvoyer des journalistes. Je pense toutefois que nous sommes tous d'accord pour dire que les plateformes numériques procurent un moyen solide de joindre les gens à grande échelle. Nous avons même vu CBC/Radio-Canada reconnaître que la société doit investir — comme elle l'a beaucoup fait — pour renforcer son empreinte et ses plateformes numériques.

L'un des résultats directs du projet de loi C-18 est que Meta et sa plateforme ont dû arrêter de présenter des nouvelles.

Le CRTC a-t-il évalué l'ampleur des dommages relativement à la diffusion d'informations et de nouvelles dans le Canada rural et les régions du pays?

M. Shortliffe : Nous n'avons pas réalisé d'étude qui portait directement là-dessus, non. Cependant, nous échangeons actuellement par écrit avec Meta. Nous avons reçu des plaintes informelles selon lesquelles on a respecté l'interdiction relative

correspondence with them to try to understand what exactly they are doing and the impact of that.

We have been focused on the Google exemption. Now that it is done, we're looking at Meta. That is not to say that we found that Meta is outside of the law; it is to say that we have questions. We want to understand what they are doing. Looking at that, we are also trying to understand the impacts upon the broader system.

The Chair: I suspect they are responding like any business would respond when they think their revenues are under attack.

The other question I have is in regard to Bill C-11. CRTC has committed to building a framework. It was supposed to be by the end of this year, but I believe it has now been pushed off to the end of next year, if I'm not mistaken.

We all know there will be an election between now and next year, so have there been political considerations that encouraged the CRTC to push it back to next year? The truth of the matter is that we all recognize that once Bill C-11 is put into place — and feel free to correct me if I'm wrong — there is a huge risk that these digital platforms will pass the additional costs on down to the end user, which is the Canadian taxpayer or consumer.

Mr. Shortliffe: I can say that I have seen no political pressure on timing, nor has anything been raised with me by my colleagues at Canadian Heritage.

We have been dealing with an enormously complex piece of legislation that is asking us to do many things. We prioritized the base contributions, frankly, to get a foot in the door to say that we want streaming platforms to start getting involved in the system and to start contributing.

In terms of our next steps, which we have basically been working on all year, you are going to see a large number of consultations launched in a short period of time, because we are trying to finish our policy work in a timely manner so we can move on to individual conditions of service.

That is very much being driven by internal work pressures at CRTC. No one has raised a political consideration with me.

If there is an election, speaking as staff, my only concern is that it is an election blackout, which means that, for 45 days, we can't launch anything publicly. That will interrupt some of my

aux nouvelles sur la plateforme de Meta. Nous échangeons actuellement par écrit avec les gens de Meta pour essayer de comprendre ce qu'ils font exactement et les conséquences de cela.

Nous avons mis l'accent sur l'exemption de Google. Maintenant que c'est fait, nous nous tournons vers Meta. Je ne dis pas que nous avons constaté que Meta ne respecte pas la loi, mais nous avons des questions. Nous voulons comprendre ce qu'ils font. Par la même occasion, nous essayons aussi de comprendre les répercussions sur l'ensemble du système.

Le président : Je soupçonne qu'ils répondent comme le ferait toute autre entreprise qui estime que ses revenus sont menacés.

Mon autre question porte sur le projet de loi C-11. Le CRTC s'est engagé à créer un cadre. Il était censé le faire d'ici la fin de l'année, mais je crois que l'échéance a été repoussée à la fin de l'année prochaine, si je ne me trompe pas.

Nous savons tous qu'il y aura des élections d'ici la prochaine année. Y a-t-il eu des considérations politiques qui ont encouragé le CRTC à reporter l'échéance à l'année prochaine? La vérité, c'est que nous reconnaissons tous qu'une fois que le projet de loi C-11 entrera en vigueur — et sentez-vous libre de me corriger si je me trompe —, il y a un énorme risque que ces plateformes numériques refilent les coûts supplémentaires à l'utilisateur final, c'est-à-dire le contribuable ou le consommateur canadien.

M. Shortliffe : Je peux dire que je n'ai pas vu de pressions politiques exercées dans le but de modifier le délai, et mes collègues à Patrimoine canadien n'ont pas soulevé la question auprès de moi.

Nous sommes aux prises avec une mesure législative extrêmement complexe qui nous demande de faire beaucoup de choses. Nous avons accordé la priorité aux contributions de base, bien franchement, afin de mettre un pied dans la porte et de dire que nous voulons que les plateformes de diffusion en continu commencent à participer au système et à apporter une contribution.

Pour ce qui est de nos prochaines mesures, auxquelles nous travaillons depuis essentiellement un an, vous allez assister au lancement de nombreuses négociations sur une courte période, car nous essayons de terminer rapidement notre travail stratégique pour pouvoir passer aux conditions de service individuelles.

C'est en grande partie alimenté par des pressions internes au CRTC. Personne ne m'a parlé d'une considération d'ordre politique.

S'il y a des élections, et je parle en tant que membre du personnel, ma seule préoccupation, c'est la période d'interdiction électorale, ce qui signifie que pendant 45 jours, nous ne pourrons

timelines. That is the grand extent of my political concerns right now.

The Chair: Mr. Shortliffe and Mr. Craig, thank you for being generous with your time and answers.

(The committee continued in camera.)

rien lancer publiquement. Certains de mes délais seraient touchés. Mes préoccupations politiques ne se limitent qu'à cela en ce moment.

Le président : Monsieur Shortliffe, monsieur Craig, merci de la générosité dont vous avez fait preuve en nous accordant du temps et en répondant aux questions.

(La séance se poursuit à huis clos.)
